



20
24

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Document approuvé lors de l'Assemblée générale
du 26/06/2025



agAM

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE



Sommaire

Rapport moral	4
La rétrospective 2024	6
L'Agence	8
L'activité	24
Les missions et les accompagnements	29
Le socle commun	59
L'activité hors cadre partenarial	69
Les annexes	73
Les publications	74
Le programme de travail partenarial 2024	77



Retrouvez des contenus
additionnels en scannant
les QR Codes présents dans le
document. Vous accéderez ainsi
aux ressources accessibles sur :
www.agam.org

Éditorial

Rapport moral

Ni trop près, ni trop loin.

L'urbanisme est avant tout une question de distance. De la planification des territoires au dessein des politiques publiques ou dessin des futurs îlots à aménager, le travail de l'urbaniste est précisément d'ajuster les distances entre les lieux, les activités, les bâtiments, les individus. Qu'il travaille à la question de la métropolisation (processus de concentration-dispersion) ou qu'il participe à l'élaboration d'une politique publique, son travail est d'ajuster les curseurs du proche et du lointain et d'en penser les incidences et relations. Car au fond, lorsque nous réfléchissons dans nos projets à la mixité, à la densité, à l'accessibilité, à la programmation, à la mobilité, à la cohérence urbanisme transport, à la ville des proximités, aux équipements... À chaque fois, le sujet sous-tendu reste le même, la distance aux choses ou entre les choses.

Ce travail fin et exigeant est un des savoir-faire de l'Agam qui, depuis 1969, accompagne les élus et les territoires à imaginer, à décider de la bonne distance à instaurer ou préserver. Mais c'est également une qualité, quasi déontologique, que l'Agam sait installer dans ses accompagnements et missions. De façon neutre et objective, avec l'intérêt général en ligne de mire, l'Agam sait mettre la bonne distance vis-à-vis du débat politique. En effet, comme tous les outils techniques au service de partenaires, l'Agam sait cultiver la bonne distance par rapport aux travaux menés, à la décision des élus, aux intérêts en jeu, à l'action des techniciens des collectivités qu'elle accompagne. Cette distance est l'opposée de l'impudence. Elle est au contraire le meilleur garant de la décision publique et le profond respect de l'exercice du mandat politique. Elle permet l'objectivité du propos, la neutralité du conseil et la pertinence de la réponse. C'est cette distance ni trop lointaine ni trop proche, qui permet de maintenir "le technique" dans son rôle et à sa juste place. Parmi les nombreux exemples de 2024, je citerais volontiers les travaux de planification, la réflexion sur le déplacement de la Cité judiciaire ou encore l'accompagnement des groupes de travail sur la feuille de route pour la réindustrialisation de l'ouest de la Métropole.

La mutualisation de l'activité, véritable ADN de l'Agence d'urbanisme encourage le respect de cette bonne distance en même temps qu'elle permet d'optimiser l'efficacité de l'utilisation de l'argent public. L'Agam permet en effet de disposer d'une force de travail et d'une expertise utiles à la collectivité en même temps que la proximité d'une équipe souple et réactive. Les études urbaines sur les secteurs à enjeux, les futures lignes de tramways, le futur Contrat de baie ou encore le Contrat de ville attestent tous de l'effet levier que représente l'ingénierie de l'Agence.

Mais la distance c'est aussi cultiver la proximité. Celle avec nos partenaires et leurs besoins : faire vivre le partenariat, être à l'écoute, se rencontrer, partager. C'est pourquoi l'effort a été fait l'année dernière sur les publications, la présence dans les réseaux, pour diffuser la connaissance ou encore des temps d'échanges. La rencontre sur le thème "Adapter la ville" a rassemblé près de 90 personnes et le Carnet issu de cette matinée va être lancé le 16 juin prochain au Forum des projets urbains.

Cultiver la proximité c'est être proche géographiquement. Je crois que notre implantation dans ces nouveaux locaux l'été dernier nous a physiquement rapproché de nos membres, de nos partenaires et, d'une façon générale, de notre écosystème partenarial. Ce rapprochement physique est déjà en train de produire des collaborations et je m'en félicite.

Cette année encore, l'Agence a su rester cet outil d'ingénierie flexible et adaptable pour répondre aux besoins de ses membres et mener à bien son programme de travail partenarial. L'année 2024 a de nouveau permis de démontrer l'importance de cet outil d'ingénierie mutualisé que constitue l'Agam, cette entreprise de matière grise, source de solutions et d'efficacité, qui est et doit rester accessible, à l'écoute des préoccupations territoriales et des besoins, au service de la décision publique et à la bonne distance.



LAURE-AGNÈS CARADEC

Présidente de l'Agam

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name.

la rétrospective 2024

JANVIER



01/03
Parution du Regards N°118
 Les étudiants dans la Métropole
 Aix-Marseille-Provence

MARS

01/02
Parution de la publication
"Panorama architectural"
 Les grands types d'architecture
 privée du centre-ville de Marseille,
 du milieu du XVII^e siècle au milieu
 du XX^e siècle

FÉVRIER

21/03
Participation au colloque
"Promouvoir les mobilités
actives pour agir sur la santé
et l'environnement" (ARS)
 Présentation des données
 EMC² 2019-2020



Du 5/02 au 9/02
Animation du
workshop IMVT
"Vivre plus nombreux
dans les villages
marseillais"
 Animation des ateliers
 croisés d'Urbanisme,
 d'Architecture et de
 Paysage



04/04
Participation à la Rencontre régionale des
programmes Action cœur de ville et Petites
villes de demain
 Participation à la journée
 d'informations et d'échanges
 pour contribuer à la revitalisation
 des centres villes



04/06
Participation à la conférence sur
la Remobilisation des friches
 Intervention et partage d'expertise
 au sein de l'atelier sur les outils de
 repérage au côté du service foncier
 de la Métropole Aix-Marseille
 Provence



AVRIL

04/06
Participation au colloque
"Nature en ville ou ville
dans la nature"
 Animation d'une table ronde
 "Nature en ville : quel(s) bénéfice(s)
 pour chacun ?" au sein du réseau
 des acteurs de l'environnement et
 de l'aménagement.



JUIN

10/04
Conseil d'administration de l'Agam
 Accueil de nouveaux membres : Cité
 Ressources, Aix-Marseille Université,
 Hôpitaux universitaires de Marseille.

MAI

13/06
Conseil d'administration et
Assemblée générale de l'Agam
 Accueil de l'Agence d'Urbanisme
 Azuréenne comme nouveau membre



02/05
Parution des Focus N°22 et 23
 L'activité physique et la sédentarité
 dans les déplacements





01/09
Parution du Regards N°119
 Tourisme(s) à l'heure des transitions

19/09
 Inauguration
 des nouveaux
 locaux de l'Agam



01/10
**Parution
 du Focus N°24**
 Référentiel des
 parcs et jardins
 publics métropolitains



SEPTEMBRE

OCTOBRE

09/10
**Participation à la Rencontre
 du vélo et des mobilités douces**
 Animation d'un atelier "Passer en
 mode doux : constats et solutions"



11/10
Rooftop days 2024
 Animation d'un atelier
 "Réfléchir, planifier et modéliser :
 faire la ville avec les toits"

**Marseille
 Solutions**

15/10
**Participation à la réalisation
 du Manifeste "Pour des espaces
 publics Méditerranéens accueillants,
 résistants et résilients à Marseille"**
 Accompagnement des ateliers
 de travail



23/10
**Participation à l'atelier sur
 la planification du littoral**
 Animation d'un atelier



JUILLET

04/11
**Participation au forum dédié aux
 véhicules intermédiaires**
 Animation d'un atelier sur le partage
 de l'espace public au sein du réseau
 des acteurs de la mobilité et de
 l'aménagement.



03/12
**Conseil
 d'administration
 de l'Agam**
 Accueil de nouveaux
 membres : AR HLM PACA
 & Corse, Action
 logement, Adil des
 Bouches du Rhône.

NOVEMBRE

08/11
**Participation aux 2^e assises
 de lutte contre l'isolement
 des personnes âgées**
 Animation d'un atelier
 "Isolement et précarité"



28/11
**Formation Urbanisme
 favorable à la santé**
 Présentation d'un nouveau
 module de formation au sein du
 réseau des professionnels de
 l'urbanisme et de la santé.



DÉCEMBRE

18/12
**Séance plénière
 du nouveau Conseil
 métropolitain de
 la jeunesse**
 Présentation de
 l'étude "Portrait des
 jeunes de 18 à 25
 ans du territoire"

12/12
**Rencontre régionale des
 programmes Action cœur de
 ville et Petite villes de demain**
 Participation aux échanges autour
 du thème « La revitalisation des
 centres villes »

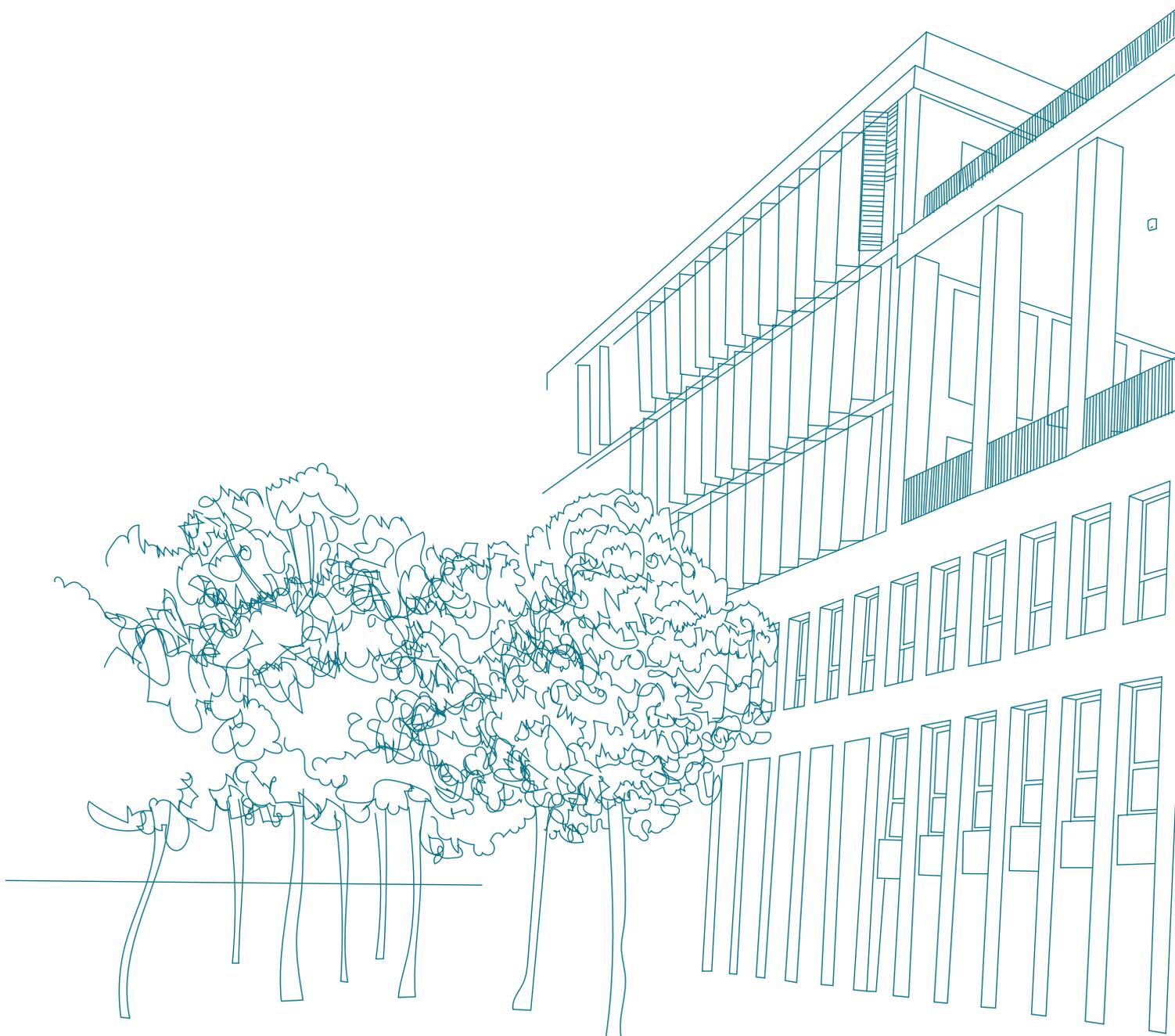


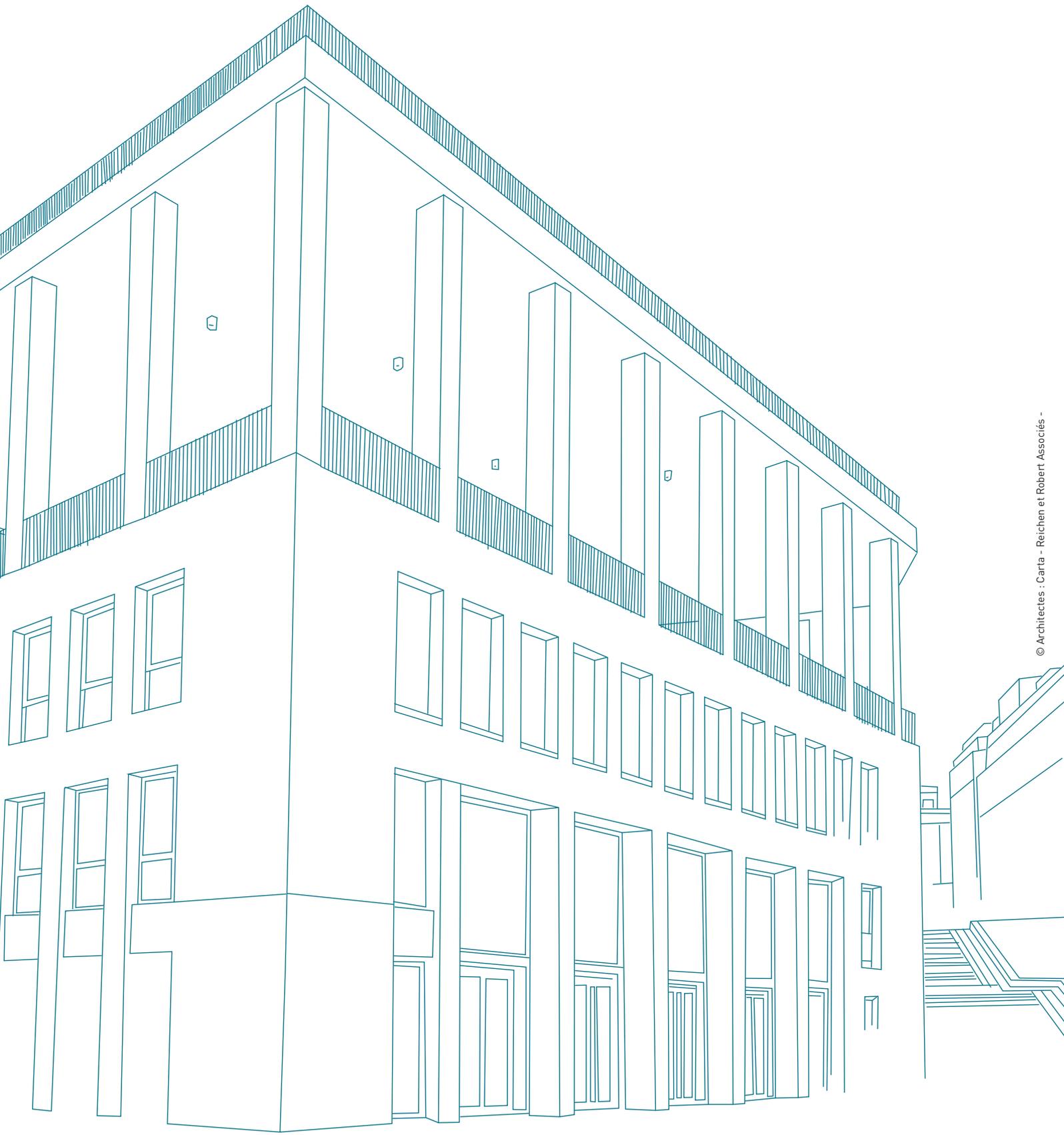
21/11
**Colloque "Plan
 antichute
 des personnes
 âgées en PACA"**
 Participation à la table
 ronde "Adaptation des
 espaces extérieurs pour
 réduire les risques
 de chute"



L'Agence

Connaître l'Agam et son fonctionnement



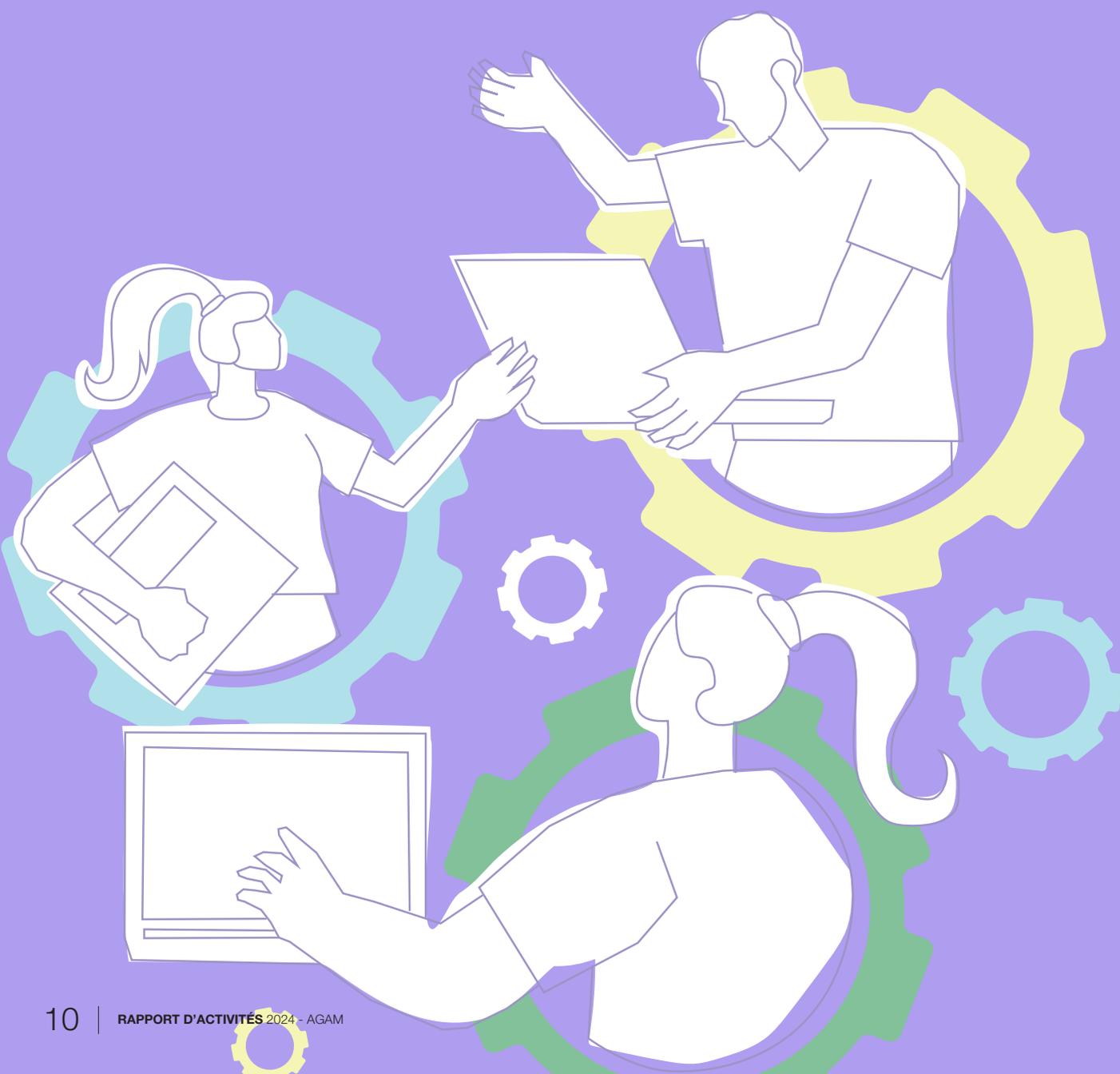


Un écosystème partenarial

Lieu de dialogue, de mutualisation et d'expertise autour des champs du développement et de l'aménagement du territoire métropolitain et bucco-rhodanien, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise accompagne les différents acteurs pour favoriser l'émergence et la cohérence de politiques publiques plus durables, au service des habitants et des acteurs économiques des territoires.

Le "bien commun" que constituent les territoires des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence demande une articulation forte des acteurs, à partir d'approches et d'éclairages mais aussi de méthodes partagées ; c'est l'essence même de son statut partenarial.

L'Agence d'urbanisme est un organisme associatif loi 1901 sous pilotage politique partenarial, qui fédère plusieurs collectivités territoriales et divers organismes publics, qui bénéficient de services et de connaissances mutualisés au sein d'un programme de travail partenarial.



L'Agam, un outil d'ingénierie territoriale commun au service du territoire et de ses acteurs

Plus de 50 ans d'expertise et de partenariat

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, fondée en 1969, développe son expertise dans la plupart des champs des politiques urbaines et territoriales : planification stratégique et règlementaire, études urbaines, habitat, social, mobilité, économie, foncier, environnement, data et patrimoine. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance des dynamiques territoriales sur le temps long et d'en percevoir les enjeux. Cette proximité lui permet une réelle agilité dans l'accompagnement de ses membres et des travaux en co-production.

Des missions données par la loi

L'Article L132-6 du Code de l'urbanisme définit les missions des agences d'urbanisme.



Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- > de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;*
- > de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les Schémas de Cohérence Territoriale et les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux ;*
- > de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;*

- > de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;*
- > d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;*
- > de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du Code de la construction et de l'habitation ;*
- > d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.*

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'état excède un montant déterminé par décret en Conseil d'état.



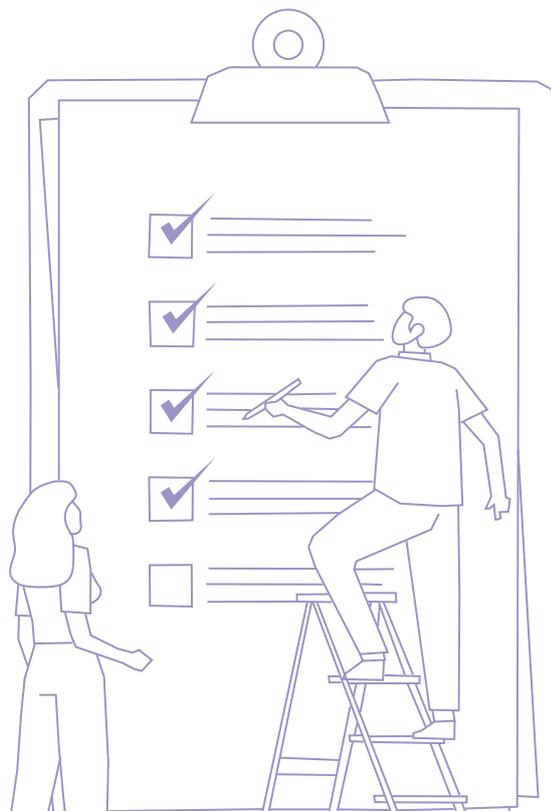
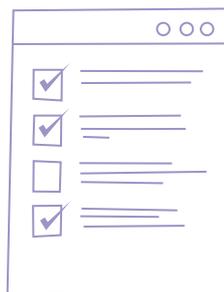
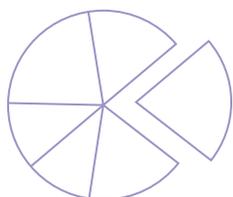
Un outil d'aide à la décision

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus dans la préparation de leurs politiques publiques.



Un modèle original d'ingénierie d'intérêt public

L'Agence est une association indépendante (loi 1901) de droit privé. Outil collectif de ses membres, ses travaux poursuivent l'intérêt général. Son activité répond aux obligations données par une circulaire et une note technique. Ses instances, Assemblée générale et Conseil d'administration, composées d'élus, élaborent un programme de travail partenarial mutualisé qui répond aux besoins de ses adhérents. Ce programme de travail partenarial est cofinancé et se situe hors champ de la commande publique et de la TVA.



+ d'infos



Un réseau national

L'Agam fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 50 Agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.



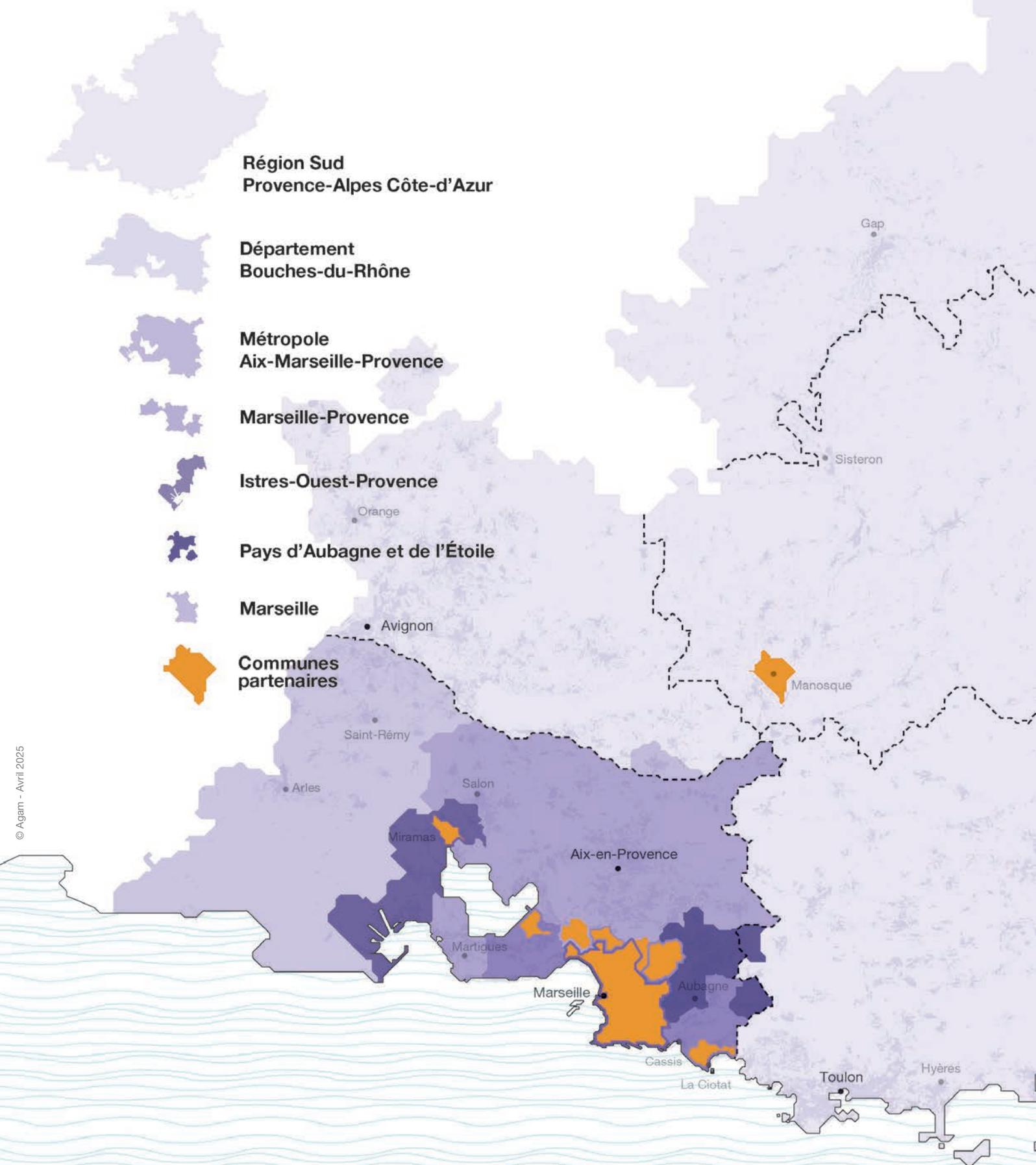
Le pilotage de l'Agence

Laure-Agnès Caradec, Conseillère métropolitaine déléguée à la Planification (PLUi), Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et Présidente d'Euroméditerranée est Présidente de l'Agam depuis juin 2014. Elle est assistée dans la gestion et le suivi des activités de l'association par Frédéric Bossard, Directeur général depuis février 2022.



L'écosystème de l'Agam

Ses territoires et ses membres



© Agam - Avril 2025

17 membres de l'Agam



19 partenaires associés



7 autres partenaires



Les instances en 2024

Structure associative, l'Agam est constituée de membres titulaires, de membres adhérents et de partenaires associés. Les instances s'organisent autour d'une Assemblée générale et d'un Conseil d'administration. Le Bureau et le Comité technique des partenaires complètent ce dispositif de fonctionnement collégial.

L'Assemblée générale

Les représentants de l'État

Bernard BEIGNIER
Recteur de l'Académie de Marseille

Catherine BRIGANT
Directrice des Finances Publiques

Le Conseil d'Administration

Les membres titulaires

Les représentants de l'État

Christophe MIRMAND
Préfet des Bouches-du-Rhône

Patrick VAUTERIN
Directeur de la DDTM 13



Les représentants de la Métropole AMP

SABINE BERNASCONI
NADIA BOULAINSEUR
ROMAIN BRUMENT
LAURE-AGNÈS CARADEC
GÉRARD GAZAY
PIERRE LAGET

SANDRINE MAUREL
PASCAL MONTÉCOT
DIDIER RÉAULT
BRUNO GILLES
DIDIER PARAKIAN
GEORGES ROSSO
ALAIN ROUSSET
MICHEL ROUX
JEAN-PIERRE SERRUS



Les représentants de la Ville de Marseille

Patrick AMICO

Rebecca BERNARDI

Aurélie BIANCARELLI-LOPES

Sophie CAMARD

Aïcha SIF

Audrey GATIAN

Christine JUSTE

Éric MÉRY



VILLE DE
MARSEILLE

Les représentants des autres structures titulaires



Aurélie COUSI Directrice générale d'Euroméditerranée

Laurent AMAR Vice-président de la CCIMP

Hervé MARTEL Directeur général du GPMM



Les membres adhérents

Lionel DE CALA

Maire d'Allauch

François CRÉMIEUX

Directeur général de l'AP-HM

Mustapha BERRA

Directeur ordonnateur du GIP

Cité Ressources

Alexandre Doriol

Maire de La Ciotat

Michel AMIEL

Maire des Pennes-Mirabeau

Camille GALTIER

Maire de Manosque

Laurent SIMON

Maire de Plan-de-Cuques

André MOLINO

Maire de Septèmes-Les-Vallons

Éric LE DISSÈS

Maire de Marignane

Frédéric VIGOUROUX

Maire de Miramas

Voix consultatives

Les partenaires associés

Thierry ALBERTINI

Président de l'AUDAT

Olivier BRAHIC

Directeur général adjoint de l'ARS

Isabelle CAMPAGNOLA SAVON

Conseillère régionale de la Région Sud

Stéphanie CHAUVET

Directrice de la Maison de l'Emploi de Marseille

Marilyne CHEVALIER

Présidente de l'Ordre des Architectes PACA

Sophie DERUDDER

Directrice adjointe Campus AFD

Ségolène DURAND

Directrice Développement Patrimoine Immobilier de l'AMU

Christian ESTROSI

Président de l'AUA

Gaëlle GRASSET

Cheffe du Pôle Valorisation chez SNCF Immobilier

Christian GROS

Président de l'AURAV

Robien HAMADI

Directeur de l'Association Régionale pour l'Habitat Social PACA & Corse

Sophie JOISSAINS

Présidente de l'AUPA

Jacques LE LOUP

Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique de Marseille

Yannick MAZETTE

Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Annick MIÈVRE

Directrice de la Délégation PACA Corse de l'Agence de l'Eau

Thierry MOALLIC

Directeur de l'ADIL

Éric PINALTEL

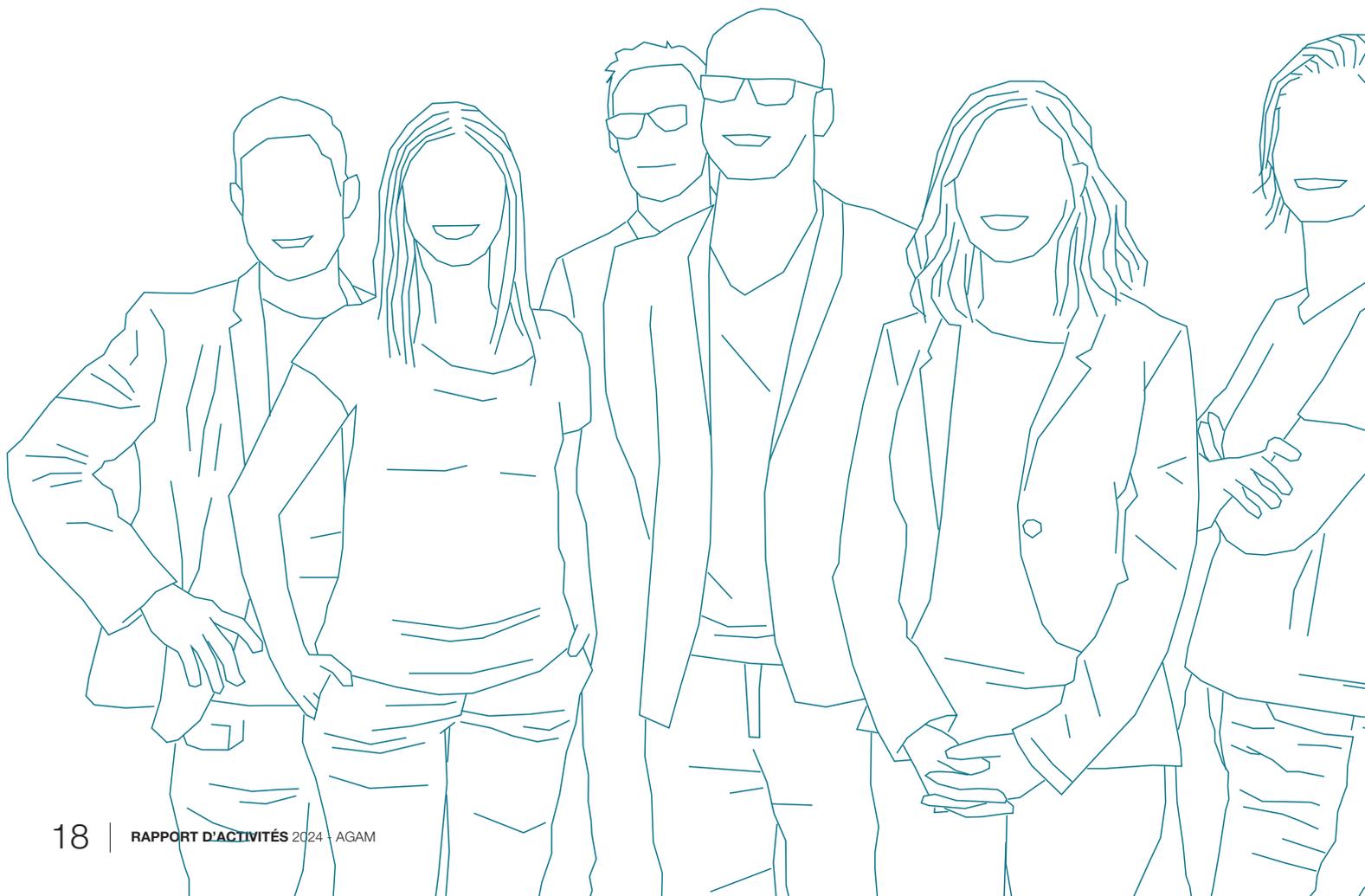
Directeur d'Action Logement

Yannick STASIA

Directeur Général de Façonéo SEM

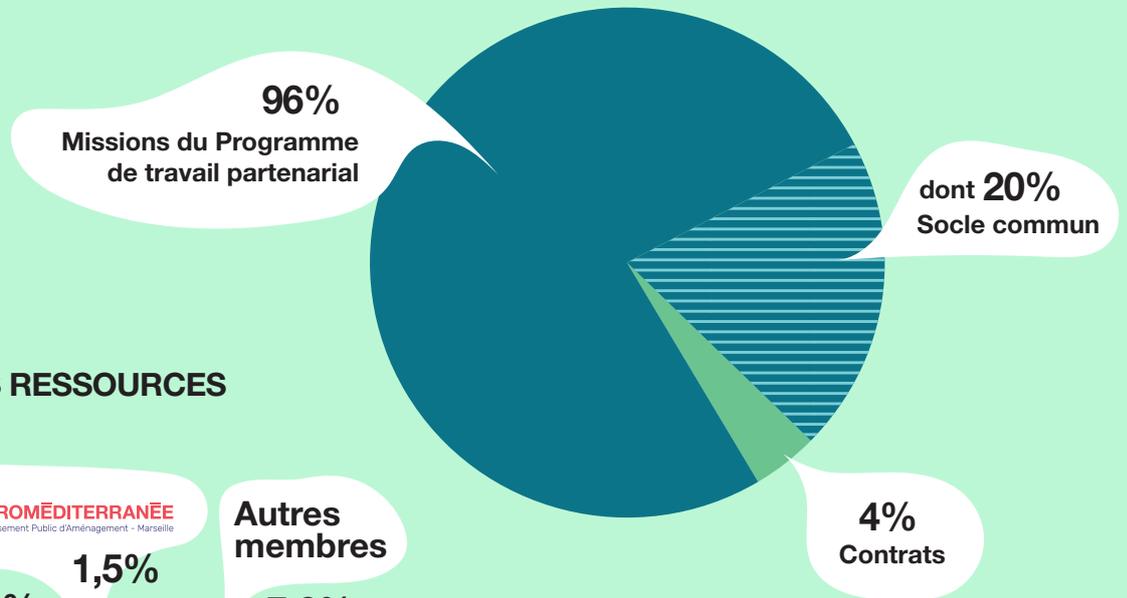
Les Comités techniques des partenaires

Le Comité technique des partenaires rassemble tous les partenaires de l'Agam, membres et partenaires associés. Il a pour objectif d'assurer des échanges techniques sur les projets et d'assurer le suivi collectif du Programme de travail partenarial. Il se réunit plusieurs fois par an : à la fin du premier semestre pour une présentation de l'engagement du Programme et échanger sur les missions du second semestre, à l'automne pour aborder le bilan et esquisser les perspectives de l'année suivante et en fin d'année avant le Conseil d'administration pour présenter le futur Programme. Le Comité des partenaires complète les dispositifs de suivi du Programme mis en place avec les différents membres. Pour la préparation et le suivi du Programme, le Comité s'est réuni 2 fois en 2024.

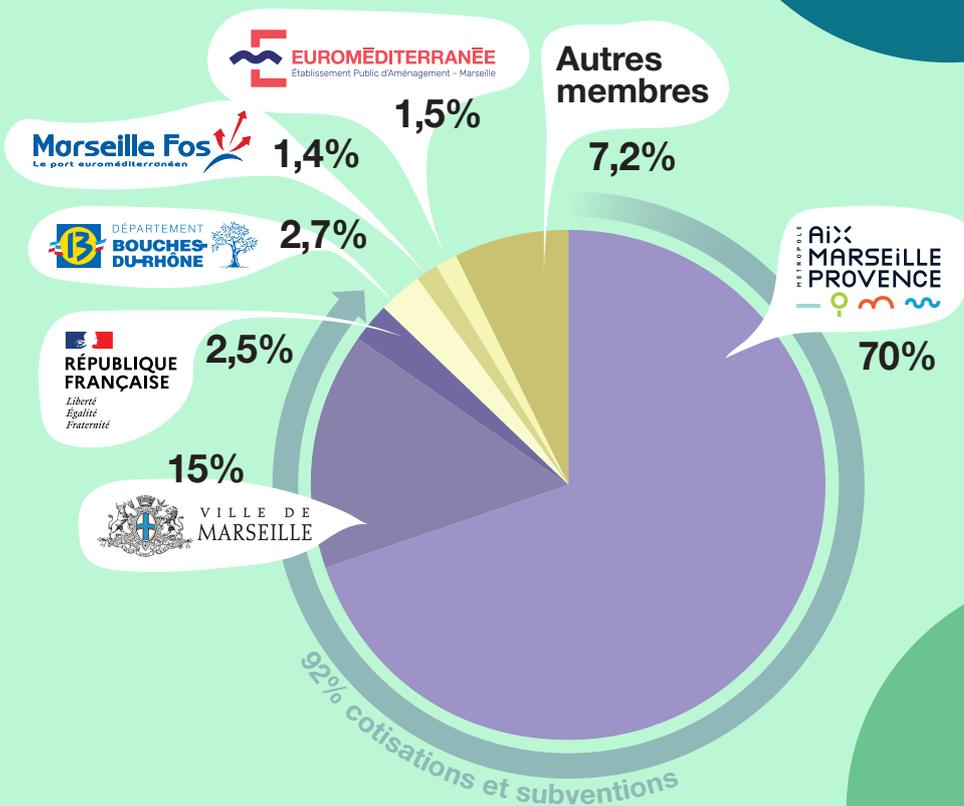


Le fonctionnement et le financement

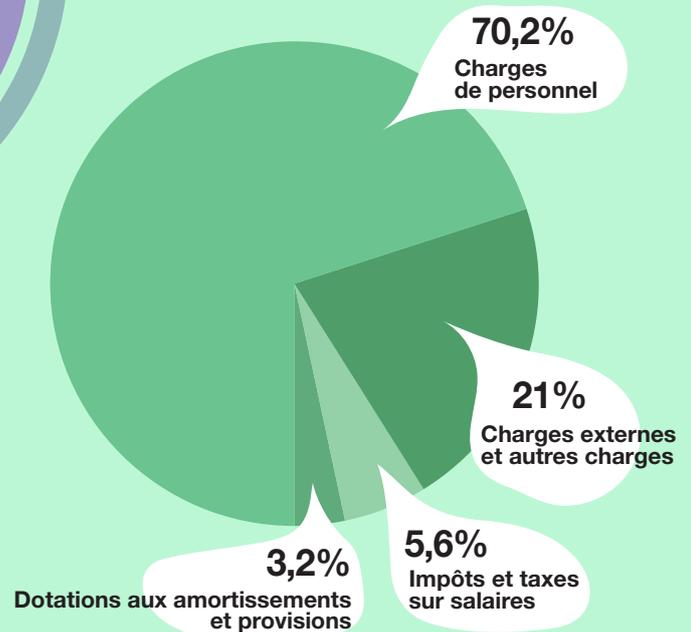
RÉPARTITION DES MISSIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2024



LES RESSOURCES



LES CHARGES



LES RÉSEAUX

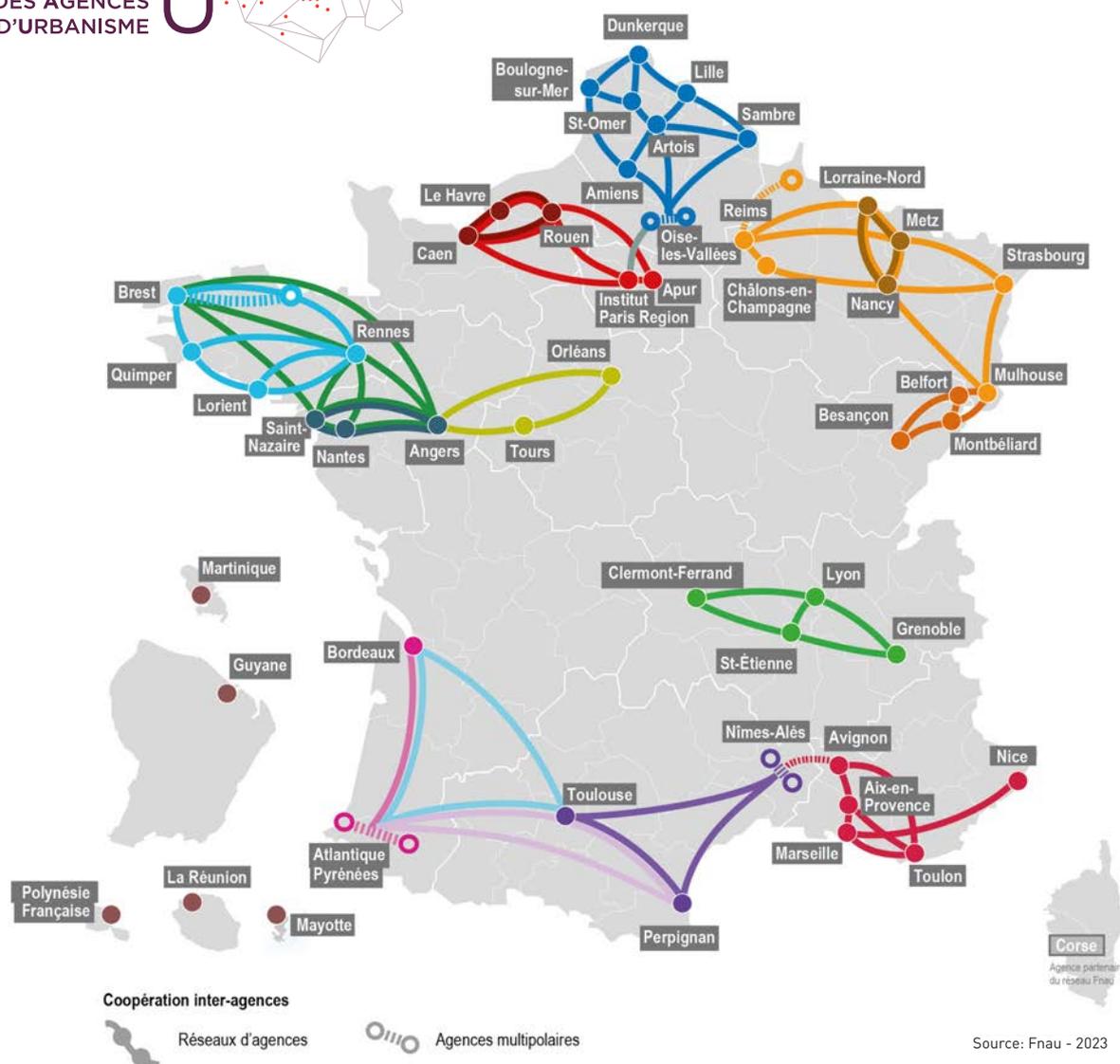
La FNAU, le réseau national qui fédère les 51 agences d'urbanisme, offre à ses membres un espace privilégié d'échanges et de collaborations. L'Agam est un membre actif de ce réseau, contribuant à travers l'animation de clubs, la rédaction d'articles ou de contributions collectives. Sa représentation au sein du Bureau de la FNAU est assurée par la Présidente, Laure-Agnès Caradec.

En 2024, l'Agam a contribué à deux publications de la FNAU : un article sur l'arrière-port méditerranéen, paru dans les dossiers de la FNAU de janvier "L'abécédaire de la coopération territoriale", et un autre sur l'inscription du territoire d'Aix-Marseille Provence face aux limites planétaires, publié dans le Point FNAU de mai.

L'Agam a également pris part à la 45^e Rencontre nationale de la FNAU qui s'est déroulée du 9 au 11 octobre à Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais, dédiée aux débats autour des espaces publics.



FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME



Le réseau régional regroupe cinq agences d'urbanisme : Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Nice et Toulon. Il constitue une ingénierie mutualisée qui répond au besoin d'accompagnement des acteurs et des territoires de la Région. Le réseau a été partie prenante de la feuille de route sur la sobriété foncière signée en juin 2022.

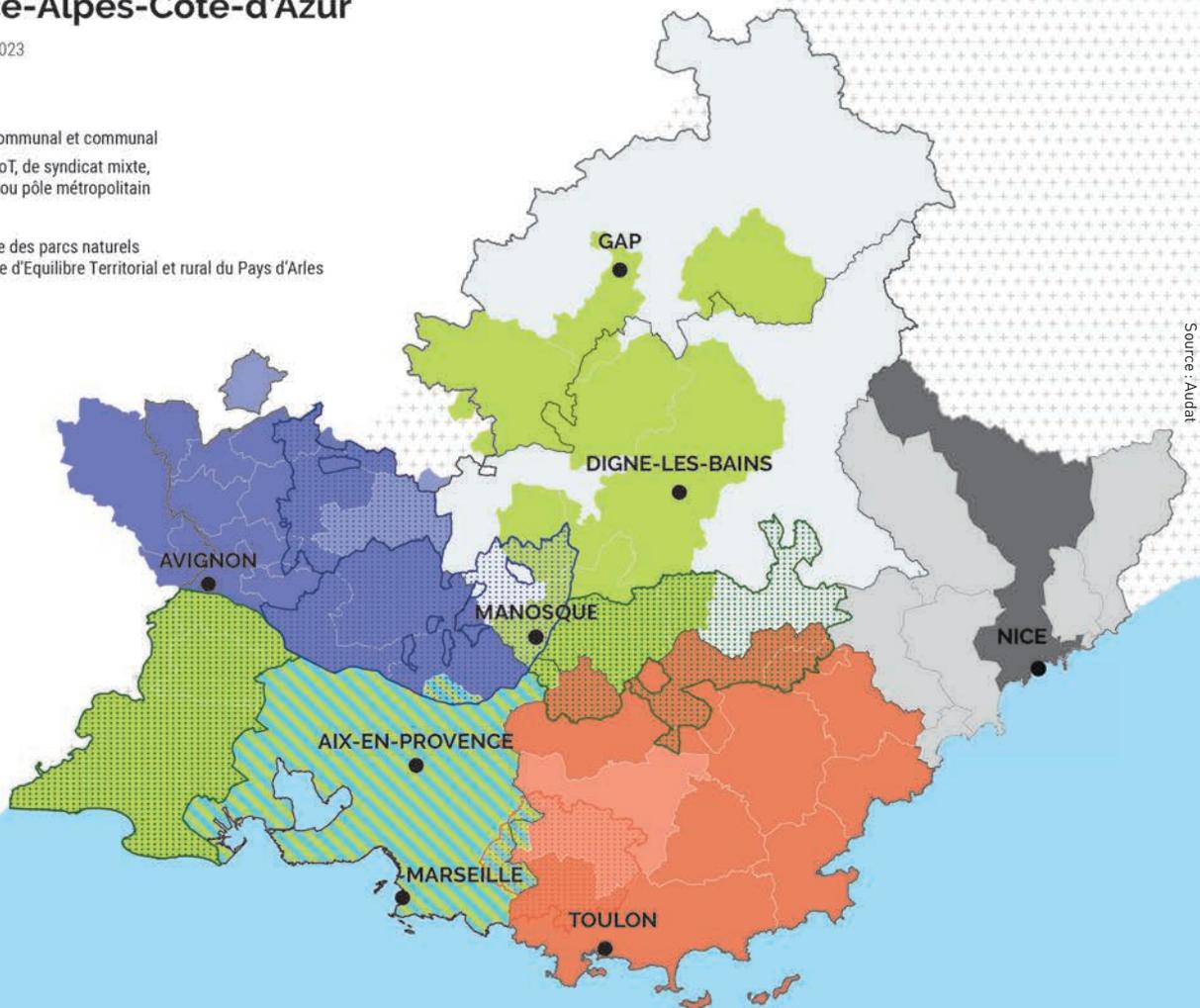
Il propose également des réflexions sur les grands enjeux régionaux : mobilité et qualité de l'air, adaptation aux changements climatiques, exposition du trait de côte ou encore consommation d'espace. Les systèmes d'observation territoriaux des agences permettent d'objectiver les dynamiques régionales et d'être un partenaire de premier plan de la Région Sud.



Organisation territoriale des Agences d'Urbanisme de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

PÉRIMÈTRES DÉCEMBRE 2023

- Périumètre intercommunal et communal
- Périumètre de SCoT, de syndicat mixte, de département ou pôle métropolitain
- Périumètre des parcs naturels et du Pôle d'Equilibre Territorial et rural du Pays d'Arles



Source : Audat

L'équipe 2024



LAURE-AGNÈS CARADEC
Présidente

FRÉDÉRIC BOSSARD
Directeur général



JONATHAN
ALLFREE

VALÉRIE
ARCELIN

ANNE
BERBEY

ALIZÉE
BERTETTO

MARIE-NOËLLE
BONGIORNO

ALAIN
BONNANS

JULIE
BONNET



LUCIE
BOUVIER

CAROLE
BRINGUES

NATHALIE
BRUANT-SÉRAC

JEAN-BAPTISTE
BRUNO

EMMANUEL
CABASSOT

MARTINE
CARANONI

LAURENT
CARLUCCIO



EMMA
CERVANTES

NICOLAS
CHATELAIN

DORINE
CORNET

LAURENT
COUTURE

HÉLÈNE
CRÉTOIS

CÉLINE
CUVILLIER

PAULINE
DASSÉ



MARION
DE TATA

LOUIS
DELAHAYE

ÉVELYNE
DUPAS

ÉLISE
FARGETTON

SÉBASTIEN
FIBLA

PASCAL
GIANSILY

SIMON
HALIOUA



Retrouvez
l'organigramme complet



JACQUES
HÉRÉTIGUAN

NICOLAS
HERNANDEZ

CLOTHILDE
LABURTE

MAURINE
LANTHEAUME

ALEXANDRE
LEROUX

AGATHE
MITON

XAVIER
MOIROUX



BENOIT
NICOLAS

STÉPHANIE
NICOLAS

HERVÉ
NOLO

LAURENT
PATAIN

SYLVIE
PINNA

LOÏC
PROUX

LUCIE
RABBAT



BENOIT
REMORDS

DAMIEN
ROUQUIER

PAULINE
ROUSSALY

PEGGY
ROUSSELOT-ÉMARD

NICOLAS
SABLIER

CÉLINE
SAMPER

ALEXANDRE
STAUB



STÉPHANIE
SUQUET

LAËTITIA
SZANTO

HERVÉ
THEDY

AURÉLIE
THOMAS

VINCENT
TINET

CHRISTOPHE
TRINQUIER

MARTINE
TUSA



LOUISE
TUDELA

ÉRIC
VAN DE VONDÈLE

LAURA
VERNEAU

LAURE
VIDAL

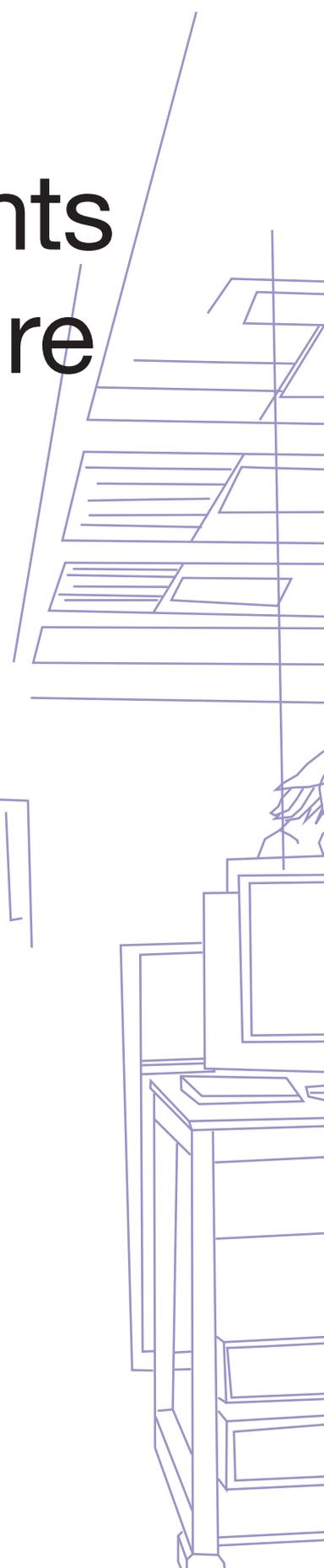
MAXIME
VITALIS

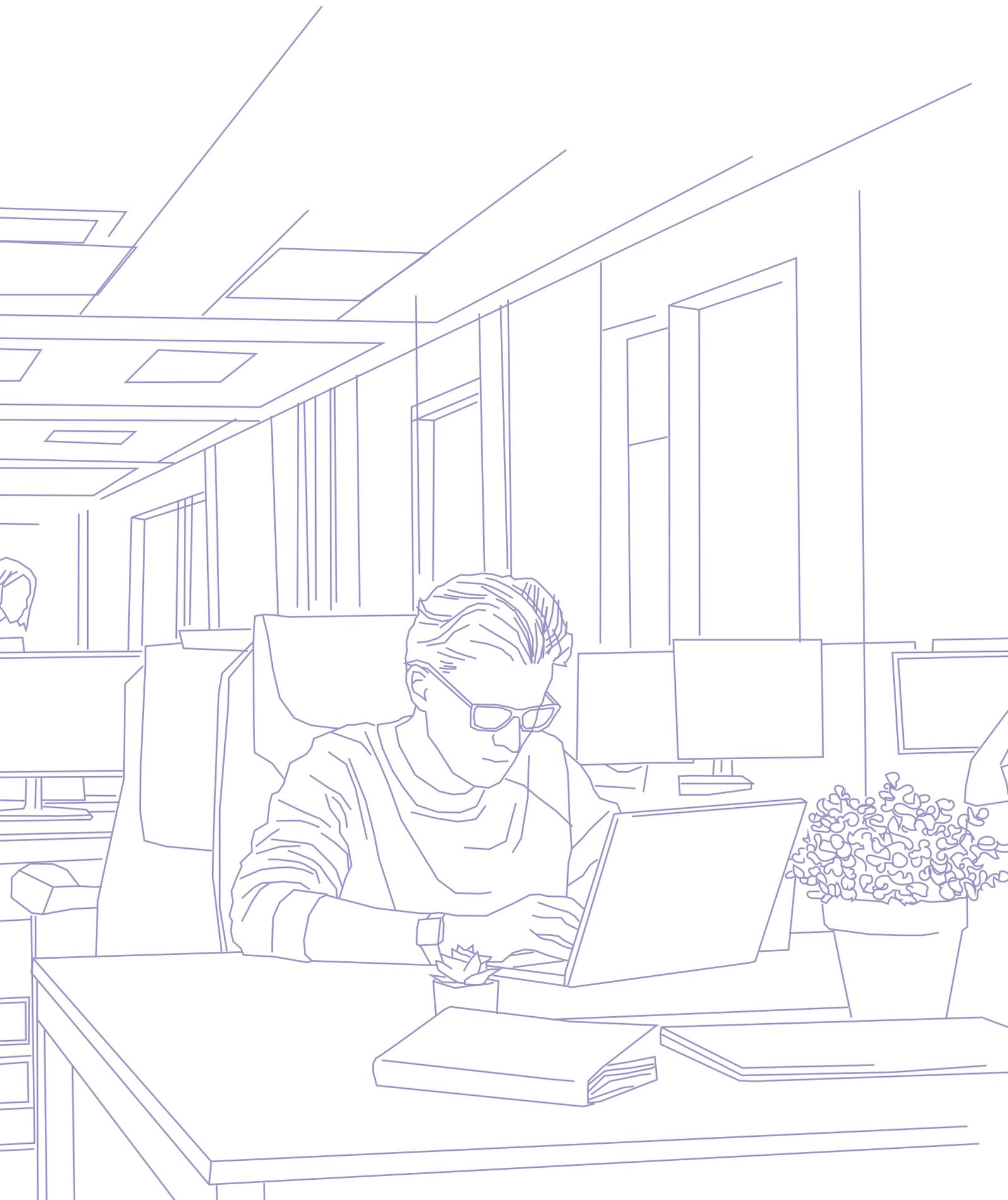
Stagiaires

CLÉMENCE LEBRETON
HUGO MARTENS
VICTOR PAMIZA-HEZOU
CAMILLE PICHOT

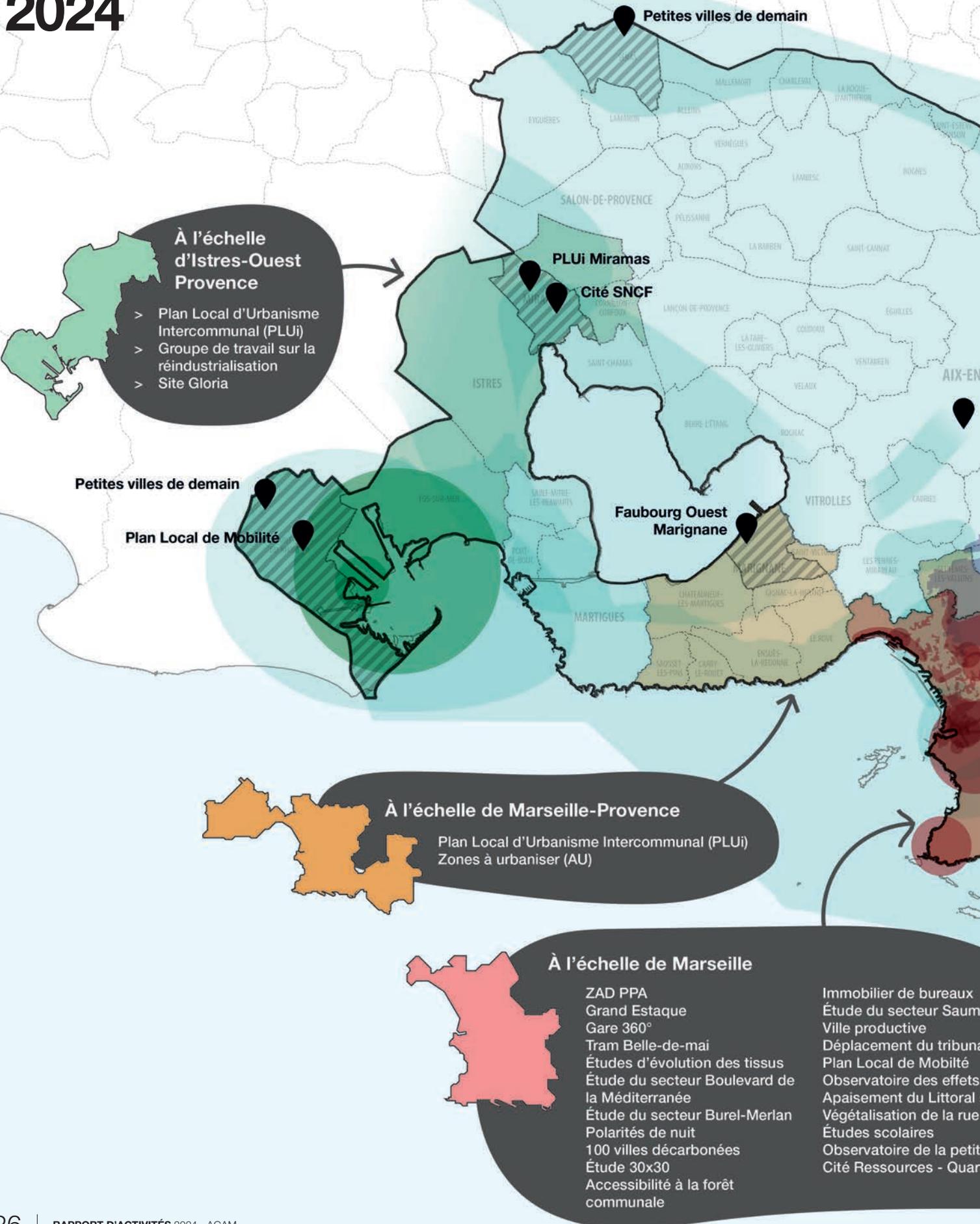
L'activité

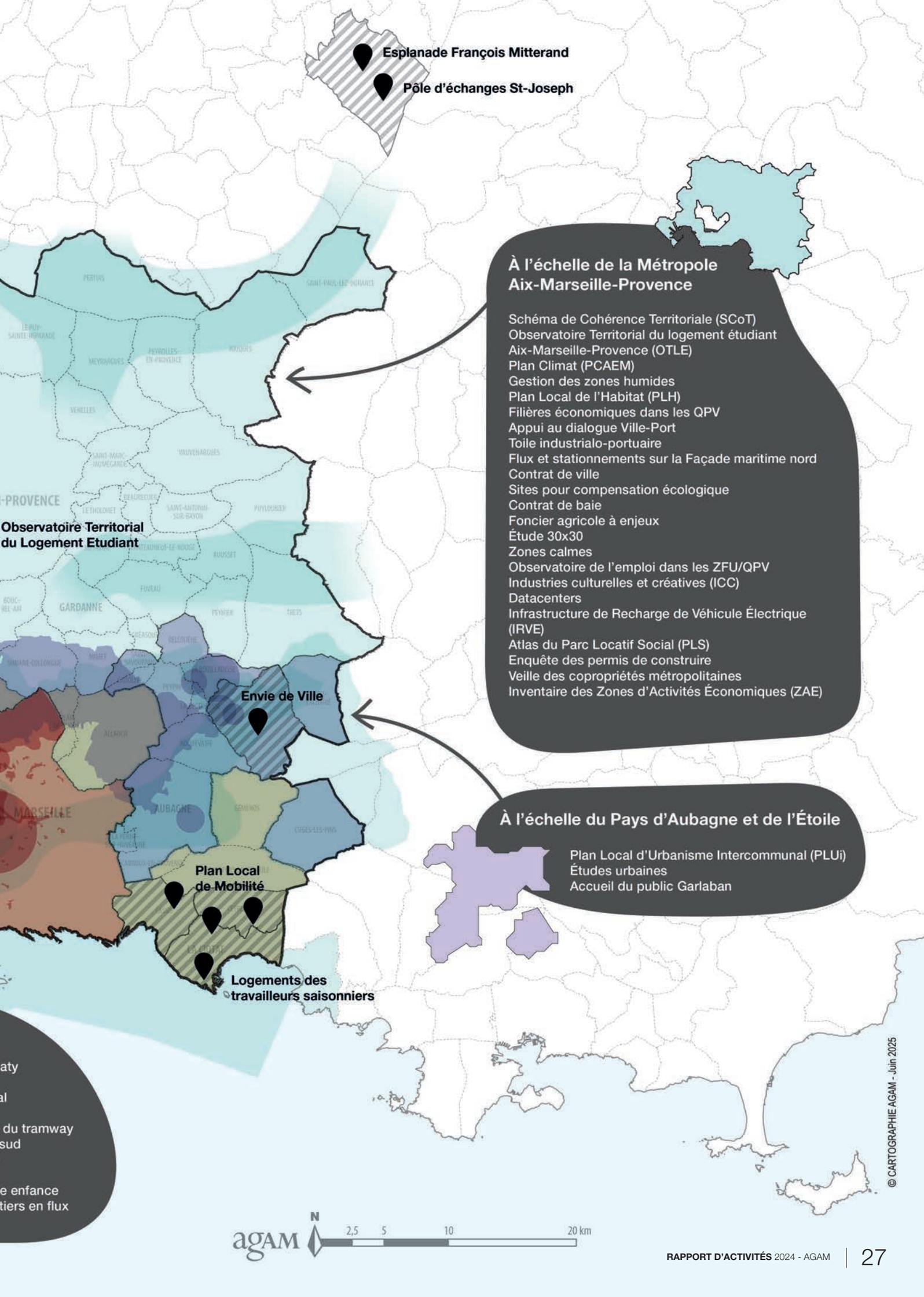
Les missions et
les accompagnements
au service du territoire
et de ses acteurs





Localisation des études 2024





Esplanade François Mitterrand

Pôle d'échanges St-Joseph

À l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Observatoire Territorial du logement étudiant Aix-Marseille-Provence (OTLE)
- Plan Climat (PCAEM)
- Gestion des zones humides
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Filières économiques dans les QPV
- Appui au dialogue Ville-Port
- Toile industrialo-portuaire
- Flux et stationnements sur la Façade maritime nord
- Contrat de ville
- Sites pour compensation écologique
- Contrat de baie
- Foncier agricole à enjeux
- Étude 30x30
- Zones calmes
- Observatoire de l'emploi dans les ZFU/QPV
- Industries culturelles et créatives (ICC)
- Datacenters
- Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE)
- Atlas du Parc Locatif Social (PLS)
- Enquête des permis de construire
- Veille des copropriétés métropolitaines
- Inventaire des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

À l'échelle du Pays d'Aubagne et de l'Étoile

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Études urbaines
- Accueil du public Garlaban

Observatoire Territorial du Logement Etudiant

Envie de Ville

Plan Local de Mobilité

Logements des travailleurs saisonniers

aty
al
du tramway
sud
e enfance
tiers en flux



Les missions et les accompagnements

Donner du sens, développer la cohérence

Les missions inscrites dans un Programme de travail partenarial annuel sont établies par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale et intéressent, directement ou indirectement, tout ou partie des membres de l'Agam.

Par son activité, l'Agam concourt à la bonne connaissance du territoire métropolitain. Ses travaux ont tous le même objectif : faciliter le dialogue entre ses partenaires et aider au rapprochement des projets d'aménagement et des politiques publiques qu'ils conduisent dans une recherche de cohérence.



Une instance de coordination des travaux PLUi pour une approche partagée et évolutive de la planification

Dans un contexte métropolitain en pleine évolution, notamment grâce à l'adoption et à l'approbation de plusieurs documents stratégiques tels que le Programme Local de l'Habitat, le Plan Métropolitain de Mobilité et le Schéma de Cohérence Territoriale, la Métropole a souhaité mettre en place un dispositif dédié à la coordination des travaux liés aux PLUi, afin de disposer de méthodologies unifiées et robustes.

L'Agam s'y est fortement impliquée afin de partager les différentes réflexions, études et chantiers thématiques ou méthodologiques conduits au fil de ses travaux. Des sujets tels que le foncier, la consommation d'espace, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques, le renouvellement urbain ont été étudiés. Ce socle collectif pourra ainsi alimenter l'ensemble des démarches d'élaboration futures et proposer des évolutions et améliorations des outils existants pour l'ensemble des six Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) métropolitains.

L'Agam joue un rôle central et unique car elle diffuse à travers cette démarche son expertise et son savoir-faire pour les transmettre à ses membres ; favorisant ainsi le transfert de compétences et le développement d'une culture partagée de la planification réglementaire.

6
PLUi élaborés sur des méthodologies similaires

1
réunion de coordination par mois

L'accompagnement stratégique et opérationnel de l'Agam dans l'élaboration et le suivi des PLUi



Dans la continuité des années précédentes, l'Agam accompagne la Métropole dans l'élaboration et l'évolution des PLUi. Les études urbaines et les nombreux temps d'échanges ont alimenté les procédures de modifications des PLUi de Marseille Provence et du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, en lien avec les projets engagés et nouveaux besoins du territoire. Ces travaux se poursuivent, notamment pour préparer la future révision du PLUi de Marseille Provence.

Depuis 2024, l'Agam est sollicitée pour contribuer à l'élaboration d'un troisième PLUi : Istres Ouest Provence dont les premières étapes de diagnostic et de préparation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été largement avancées, en vue d'un

débat en Conseil métropolitain en juin 2025. Plusieurs ateliers ont été conduits au cours de l'année portant sur les enjeux du territoire. Ils ont permis notamment de travailler, avec les élus et les techniciens, les besoins issus de la feuille de route pour la réindustrialisation de la Zone Industriale-Portuaire de Fos-sur-Mer.

4
procédures de modification
(Marseille Provence et Pays
d'Aubagne et de l'Etoile)

1
procédure d'élaboration
(Istres Ouest Provence)



L'intensification, une réponse aux défis de l'aménagement à l'heure des transitions

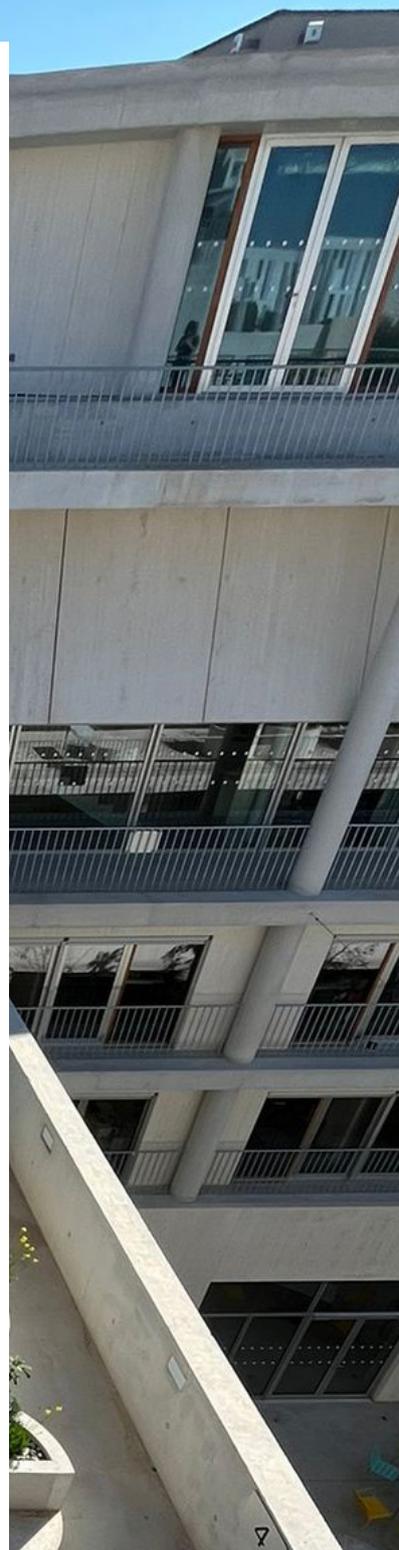
L'Agence accompagne la Métropole Aix-Marseille-Provence dans la démarche Intense Cité, en lien avec le programme de recherche Popsu Transitions. Ce projet qui croise travaux universitaires, études et dialogue partenarial, a vocation à nourrir l'institution sur le sujet des intensifications urbaines possibles. Enjeu majeur d'aménagement du territoire, l'objectif est de co-construire une trajectoire qui réponde aux enjeux de croissance démographique, d'attractivité et de changement climatique dans un contexte inédit de transitions pour le territoire. Outre les échanges avec les universitaires, les bureaux d'études et les services métropolitains impliqués, plusieurs sujets ont été approfondis par l'Agam : observatoire des dynamiques immobilières, articulation entre urbanisme et mobilité ou encore étude des toits en tant que potentiels lieux d'intensification urbaine, ce dossier, en partenariat avec l'EPA Euroméditerranée.

5
chantiers portés par l'Agam

1
événement sur les toits en
partenariat avec le collectif
à « A nous les toits » lors
des rooftops days



Pour en savoir +



L'Agam au service d'une jeunesse métropolitaine impliquée dans l'avenir de son territoire

Le 18 décembre 2024 se tenait au Palais du Pharo à Marseille le premier Conseil Métropolitain des Jeunes, avec ses nouveaux membres. En effet, forte d'une première mandature 2022-2024 ayant suscité beaucoup d'intérêt, la Métropole AMP a impulsé un nouveau cycle 2024-2026 après un appel à candidatures lancé à l'été. L'Agam a accompagné ces jeunes désireux de s'investir dans l'avenir de leur territoire et leur a apporté des éléments de connaissance sur les thèmes qui les préoccupent : démographie, pouvoir d'achat, mobilité, environnement, santé... L'ensemble des thématiques explorées font l'objet d'un travail conjoint des services de l'Agam.

2^e
cycle du Conseil
des Jeunes
Métropolitains

3
ans d'engagement
des jeunes
participants





Les enjeux environnementaux dans les nouveaux quartiers prioritaires

Réflexions sur la place de la Politique de la Ville dans la transition écologique

La prise en compte des problématiques environnementales et plus particulièrement la question des transitions (écologique, climatique et énergétique) figure comme un axe majeur des nouveaux Contrats de ville. A ce titre, l'Agam a mené une analyse des enjeux environnementaux dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), couplée à une mise en regard avec les grandes politiques et stratégies mises en œuvre par la Métropole. Enfin, un benchmark a été réalisé sur la prise en compte de cette thématique dans les Contrats de ville d'autres grandes métropoles françaises. La finalité de ces réflexions est d'évaluer la contribution possible du Contrat de ville à ces transitions.

6
Contrats de
ville entre
2014 et 2023

1
Contrat de ville
unique entre
2024 et 2030

312 500
habitants d'AMP
concernés

La préfiguration d'un observatoire du sans-abrisme

Connaître pour mieux agir

Aix-Marseille-Provence est un territoire engagé dans la lutte contre le sans-abrisme. Retenue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Logement d'abord, l'Agam l'accompagne dans la préfiguration d'un observatoire.



Une enquête téléphonique menée auprès des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) a permis de mieux cerner leurs pratiques et leurs perceptions des besoins. Cette enquête a aussi mis en lumière les solutions locales existantes, hors des dispositifs classiques.

En partenariat avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), l'Agence a par ailleurs expertisé les statistiques sur les personnes sans domicile ou en risque de l'être. Mieux connaître pour mieux agir, ces indicateurs donneront à voir les situations relevant du dispositif Logement d'abord dans la Métropole.

36
CCAS
rencontrés

2/3
des communes peuvent
orienter le ménage
vers une ou plusieurs
solutions locales



Toile industrialo-portuaire : une approche multi-échelle des mutations du grand port

L'année 2024 a été l'occasion d'approfondir les travaux de la toile industrialo-portuaire et de la valoriser dans le cadre du groupe de travail réindustrialisation et dans les travaux de préfiguration du port center.

Comment représenter les flux portuaires, à l'international, dans l'hinterland, dans le territoire proche, et les relations des différentes entités qui composent les bassins ouest et est du port ?

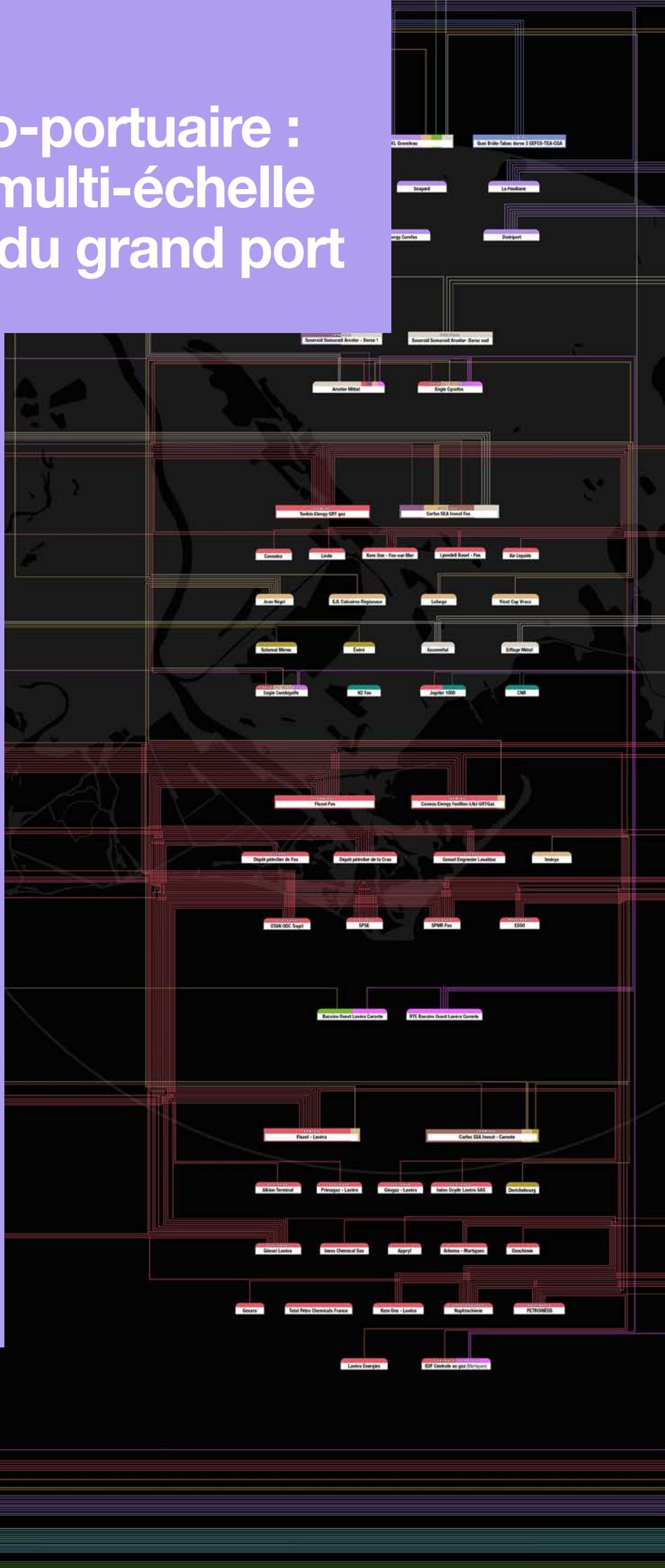
Illustration de la situation à l'instant T du système industrialo-portuaire métropolitain, la toile se fixe un nouvel horizon : devenir un outil de suivi de la mutation des flux industriels énergétiques et logistiques et des synergies industrielles générées par la décarbonation, la transition énergétique, et la réindustrialisation.

221
entités
intégrées
dans la toile

15
filères
représentées



Pour en savoir +





Étude des flux et du stationnement des poids-lourds sur la Façade maritime nord de Marseille

80%
des flux
poids-lourds
portuaires
empruntent
l'A55

Initiée suite aux ateliers publics du dialogue Ville-Port, cette étude à caractère expérimental vise à consolider la connaissance du fonctionnement routier poids-lourds sur la façade maritime nord de Marseille.

96%
des poids-
lourds
stationnent
sur la façade
maritime nord
durant les jours
de semaine

Réalisée conjointement avec les services techniques des partenaires, l'Agence a mobilisé différentes sources de données existantes qui ont permis de mieux comprendre ces flux et leurs évolutions des 10 dernières années.

Pour répondre au caractère innovant de la démarche, l'Agence a également mobilisé de nouvelles données, via la société Urban Radar. Ces données GPS ont permis d'observer et d'objectiver des pratiques de stationnement poids-lourds et de congestion sur le secteur.

En 2025, cette phase de diagnostic aboutira à des propositions d'actions permettant d'améliorer le fonctionnement de ce secteur marseillais.

Accompagner les groupes de travail liés au projet de réindustrialisation de l'ouest métropolitain

Le secteur de l'ouest de l'étang de Berre et plus particulièrement la zone industrialo portuaire, devrait accueillir des projets industriels majeurs contribuant à la stratégie nationale de décarbonation. Au regard de l'ampleur des enjeux et de leurs impacts locaux, l'État, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, a engagé une série de groupes de travail. L'expertise de l'Agam a été sollicitée pour deux d'entre eux, portant sur le logement et les services publics et l'énergie.

L'Agence a pu apporter son expertise en lien avec ses travaux sur la toile industrielle pour comprendre les effets d'entraînement économiques. Elle a également analysé, de façon prospective, les besoins en logements et en équipements pour répondre à l'arrivée de 5 à 10 000 emplois nouveaux, et ce, en croisant les missions qu'elle conduit en matière de planification territoriale (SCoT, PLUi, PLH) et son savoir-faire en matière de construction de scénarios de projection et de prospective.

9 000
emplois attendus

5 à 10 000
nouveaux ménages



Centre de vie de la Fossette, une nouvelle ambition au service des industries de la ZIP et de leurs salariés

Prévue dès l'origine de la ZIP de Fos-sur-Mer, le centre de vie de la Fossette n'a été que très partiellement mis en œuvre. Afin d'accompagner le fort développement industriel attendu dans les 15 prochaines années avec 5 000 à 10 000 emplois supplémentaires, le Grand Port Maritime de Marseille engage des réflexions pour définir un projet ambitieux sur un site ayant vocation à être la porte d'entrée de la ZIP.

L'Agence intervient en appui des services du GPMM pour préciser la programmation et poser les grands principes d'aménagement. Commencée en 2024, cette mission se poursuivra en 2025.

95 ha
superficie de la ZAC
de la Fossette

8 600
emplois aujourd'hui
dans la ZIP



Accompagnement de la commune de Miramas dans la définition de sa stratégie urbaine

Depuis un an, l'Agam accompagne la commune de Miramas afin d'apporter à la fois un appui méthodologique, une aide à la décision et son expertise territoriale en matière de planification, dans un contexte de préfiguration du futur PLUi Istres Ouest Provence auquel l'Agence participe par ailleurs. Différents ateliers ont été conduits au cours de l'année pour préparer la formalisation de ce projet collectif et son atterrissage spatial et opérationnel.

En parallèle, l'Agam a aussi accompagné la commune dans ses réflexions sur l'évolution de sa cité cheminote avec un objectif renforcé de préservation patrimoniale et paysagère ; mettant ainsi en valeur sa méthodologie de projet urbain et de dialogue partenarial. Cette étude a mené la commune de Miramas et le propriétaire ICF à présenter ce site au concours d'idées European sur la thématique « re-sourcer ». L'Agence poursuivra en 2025 son accompagnement le temps du concours afin d'encourager la cohérence entre les propositions des candidats et les projets métropolitains et communaux, une des principales missions des agences d'urbanisme.

1926-2010
période de
construction des
différentes phases
de la cité cheminote

420
logements dans
la cité cheminote
aujourd'hui

La requalification de l'esplanade François Mitterrand à Manosque

L'esplanade François Mitterrand occupe une place stratégique en interface avec le centre ancien. Elle offre aujourd'hui l'image d'un espace public sur dalle vieillissant. L'objectif de cette étude est d'aider la Ville à réfléchir au devenir de cette vaste esplanade en imaginant :

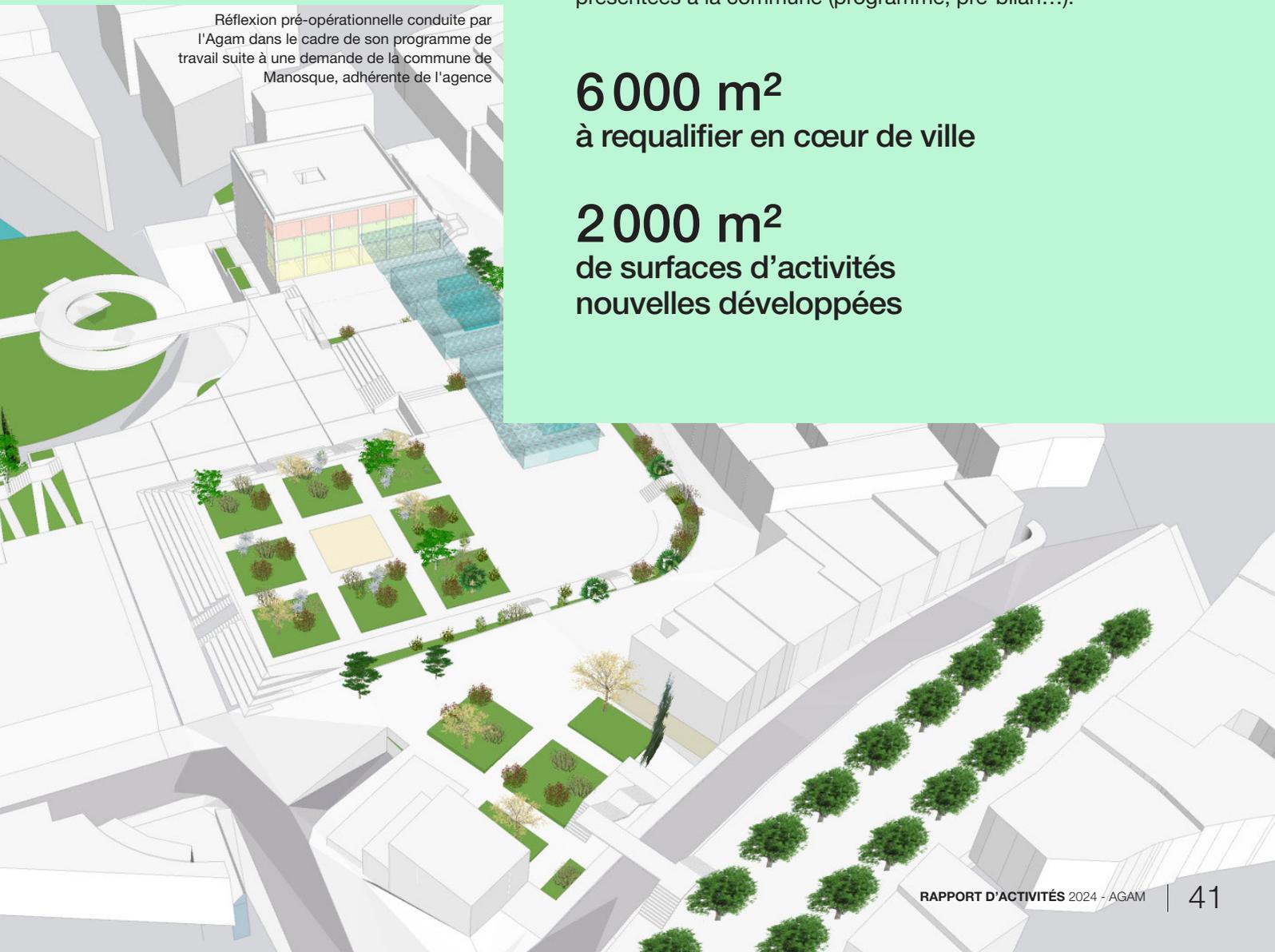
- > des connexions facilitées depuis les abords (passerelles, escaliers paysagers...);
- > la requalification et l'animation de cet espace public avec la création de kiosques et terrasses;
- > en limite sud, la transformation de l'ancien tribunal en commerces.

Réflexion d'aide à la décision, plusieurs options permettant de vérifier la faisabilité pré-opérationnelle de l'opération ont été présentées à la commune (programme, pré-bilan...).

Réflexion pré-opérationnelle conduite par l'Agam dans le cadre de son programme de travail suite à une demande de la commune de Manosque, adhérente de l'agence

6 000 m²
à requalifier en cœur de ville

2 000 m²
de surfaces d'activités
nouvelles développées

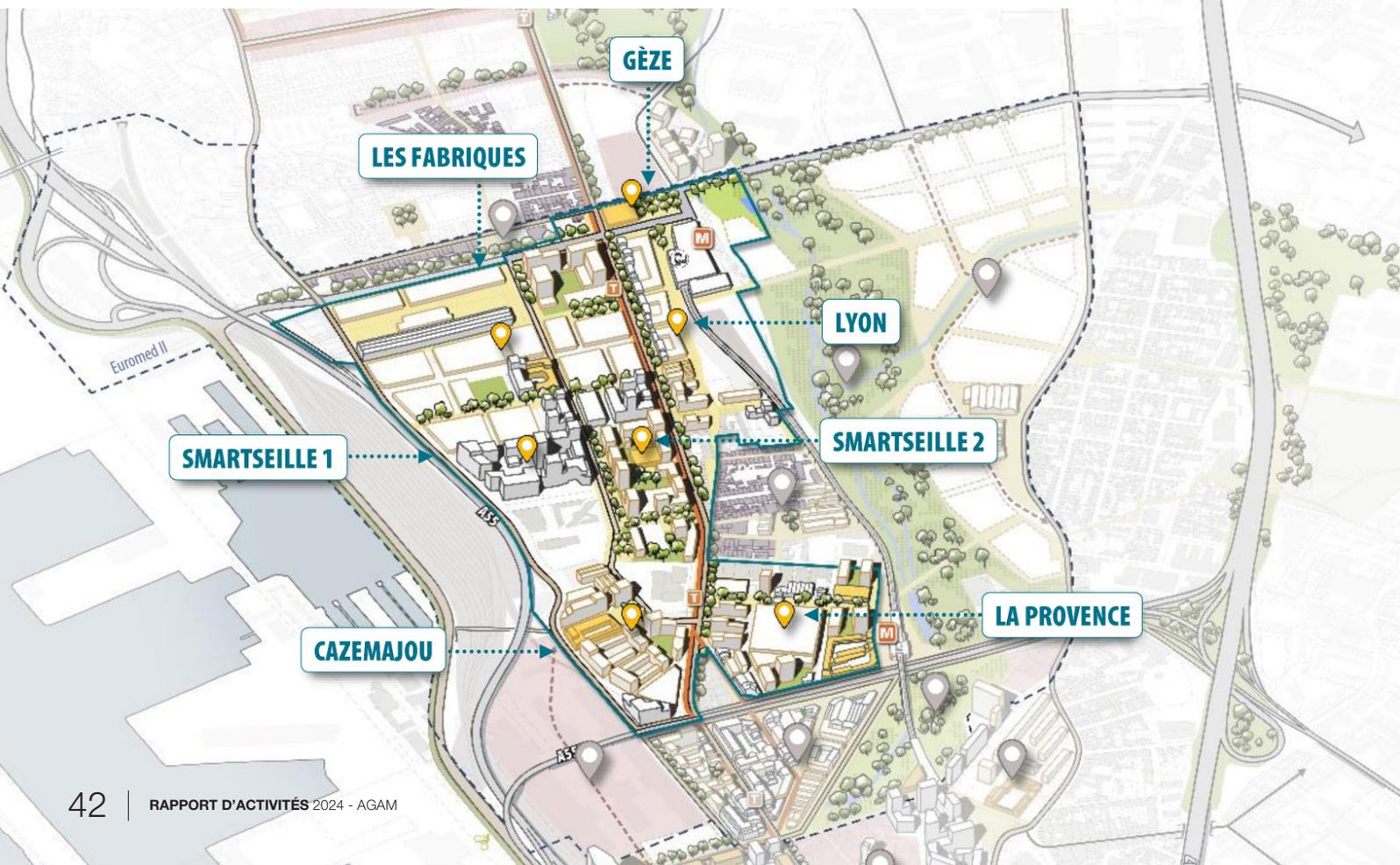


État des lieux et dynamiques de projets entre Arenc et La Cabucelle

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans de nombreux projets sur le territoire marseillais. Pour communiquer efficacement sur les démarches en cours, tout en les replaçant dans le contexte d'un secteur en pleine mutation, l'Agam a réalisé un support graphique dynamique sur la base d'un recensement de projets exhaustif entre le parc habité d'Arenc et le quartier de La Cabucelle. Conçu comme un outil pédagogique, il vise à faciliter la compréhension du territoire et de ses enjeux, tout en mettant en lumière la complémentarité des programmes à l'étude pour accompagner l'évolution de ce secteur.

51
secteurs de projets recensés à mettre en synergie

250 ha
de périmètre d'étude





Le Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Saint André

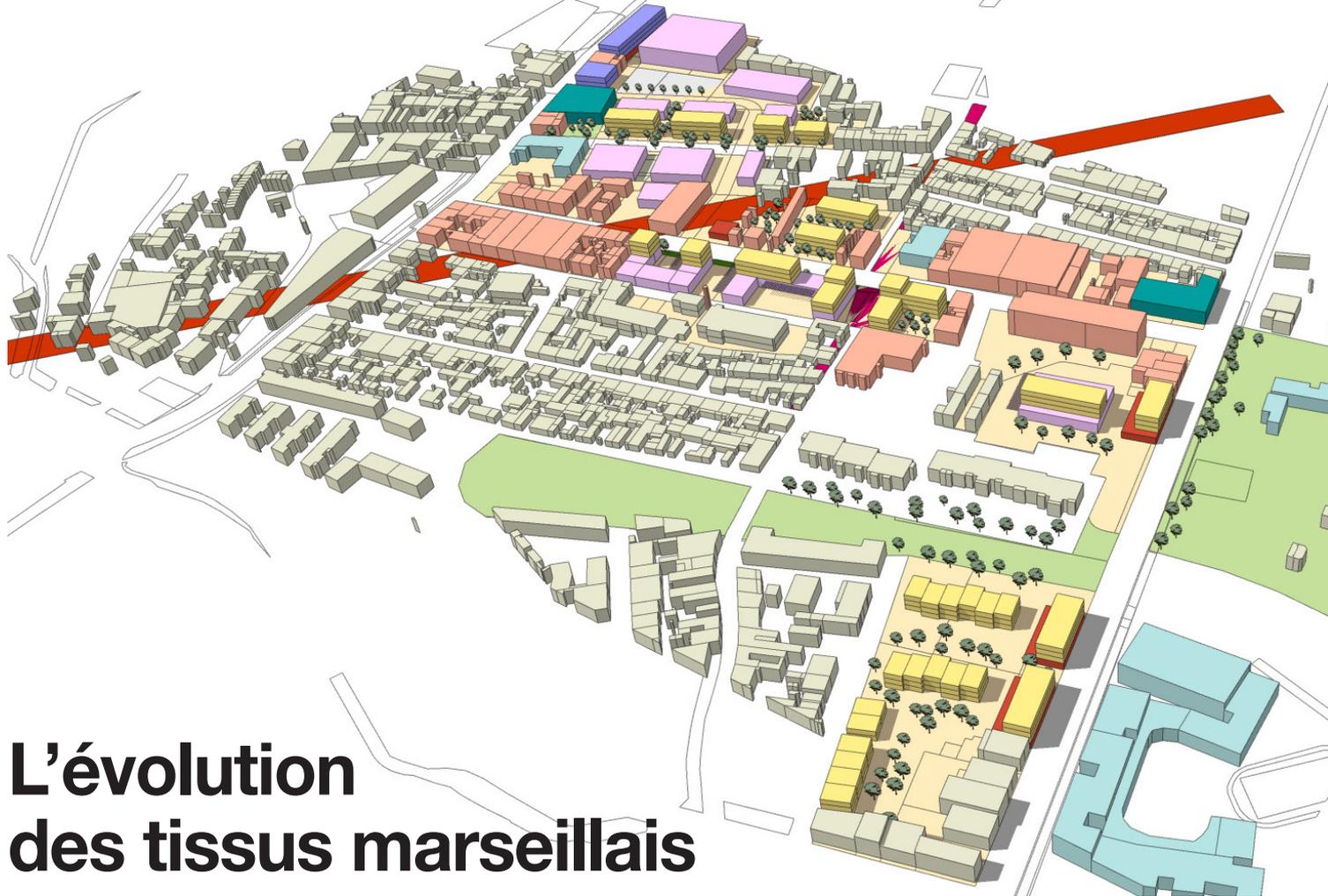
Un projet urbain pour répondre aux enjeux du secteur

Tiers de confiance pour ses membres, l'Agam accompagne de façon constructive des études urbaines stratégiques portant sur des secteurs à reconverter, à redéfinir dans les documents d'urbanisme ou supports de futurs projets structurants. À ce titre, elle accompagne la Métropole et la Ville de Marseille pour une étude d'intégration urbaine du pôle d'échanges multimodal de Saint André. Initialement conçu comme une simple halte ferroviaire, l'ambition a fortement évolué avec le projet d'intégrer des fonctions supplémentaires à celle du transport avec une fonction urbaine (espaces publics, végétalisation, équipements, commerces, bureaux...) et des services transversaux au service de la qualité de vie (aménités, sécurisation, repère). L'étude fait la synthèse des réflexions et travaux sur ce secteur, définit les invariants pour le bon fonctionnement du PEM et propose plusieurs scénarios traduisant un principe de mixité fonctionnelle et d'imbrication des fonctions.

10 000 m²
de surface de réflexion

10
points d'étapes mutualisés AMP/
Ville de Marseille

3
scénarios proposés



L'évolution des tissus marseillais

Vers plus de mixité fonctionnelle pour concilier habitat, travail et ville ?

Afin de maintenir un certain niveau d'activités en ville et de répondre au besoin de création logements, le contexte actuel de rareté du foncier nécessite d'anticiper le sujet de la mixité fonctionnelle en analysant comment peuvent se superposer et se combiner les fonctions économiques et résidentielles sur notre territoire. Dans le cadre des études d'évolution des tissus, conduites de façon mutualisée avec la Ville de Marseille et la Métropole AMP, quatre sites ont été étudiés et pourront faire l'objet de traductions dans le PLUi.

- > Au nord de Marseille et desservis d'ici 2030 par le tramway :
 - la rue de Lyon côté ZAC Saint-Louis composée de structures commerciales ;
 - le boulevard de la Méditerranée où l'on retrouve de l'activité en lien avec le secteur automobile ;
 - le chemin du Littoral, en interface avec le GPMM.
- > Au sud, avec l'arrivée du tramway dès 2025 :
 - le secteur Viton-Sainte-Marguerite, structuré autour de la filière santé.

4
sites analysés sur
Marseille en 2024

16
temps d'échanges
mutualisés avec
la Ville et AMP

Enjeux et perspectives du déplacement de la cité judiciaire de Marseille

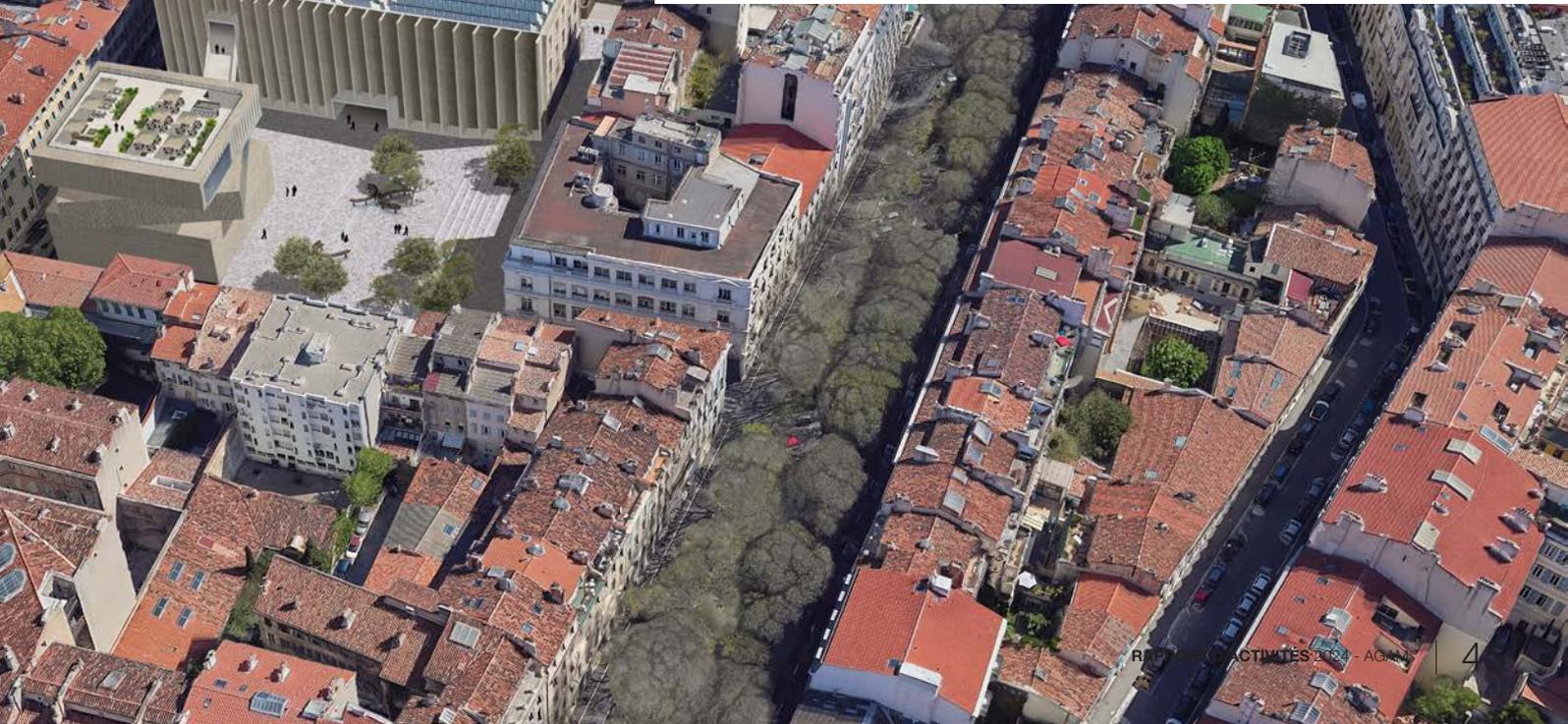
Suite à l'annonce du 20 novembre 2023 par le Ministre de la Justice de la création de la nouvelle cité judiciaire à Arenc, la Préfecture des Bouches-du-Rhône a demandé l'inscription au Programme partenarial d'un accompagnement sur les effets de ce déplacement et les nouvelles destinations possibles pour les bâtiments libérés, en prenant en compte la dimension urbaine et l'emplacement stratégique de l'actuel tribunal.

Grâce à une approche multiscale et transversale, l'Agam a évalué le poids de l'écosystème socio-professionnel juridique sur l'environnement urbain, a questionné l'avenir des sites concernés, les effets à attendre du déplacement et l'anticipation des conséquences. La réflexion a permis de proposer des solutions alternatives sur le site actuel, prenant en compte les singularités des bâtiments et la localisation du site, et de présenter les éléments clés de chaque hypothèse proposée.



20 000 m²
de surface de
plancher en
réaffectation

9
partenaires associés
à la démarche



Stratégie métropolitaine d'implantation des data centers

Centres de stockage invisibles de la société numérique, les data centers constituent une infrastructure stratégique de l'e-économie. Le territoire de la métropole marseillaise, accueille plus d'une quinzaine de câbles sous-marins, et représente un site d'implantation de premier ordre.

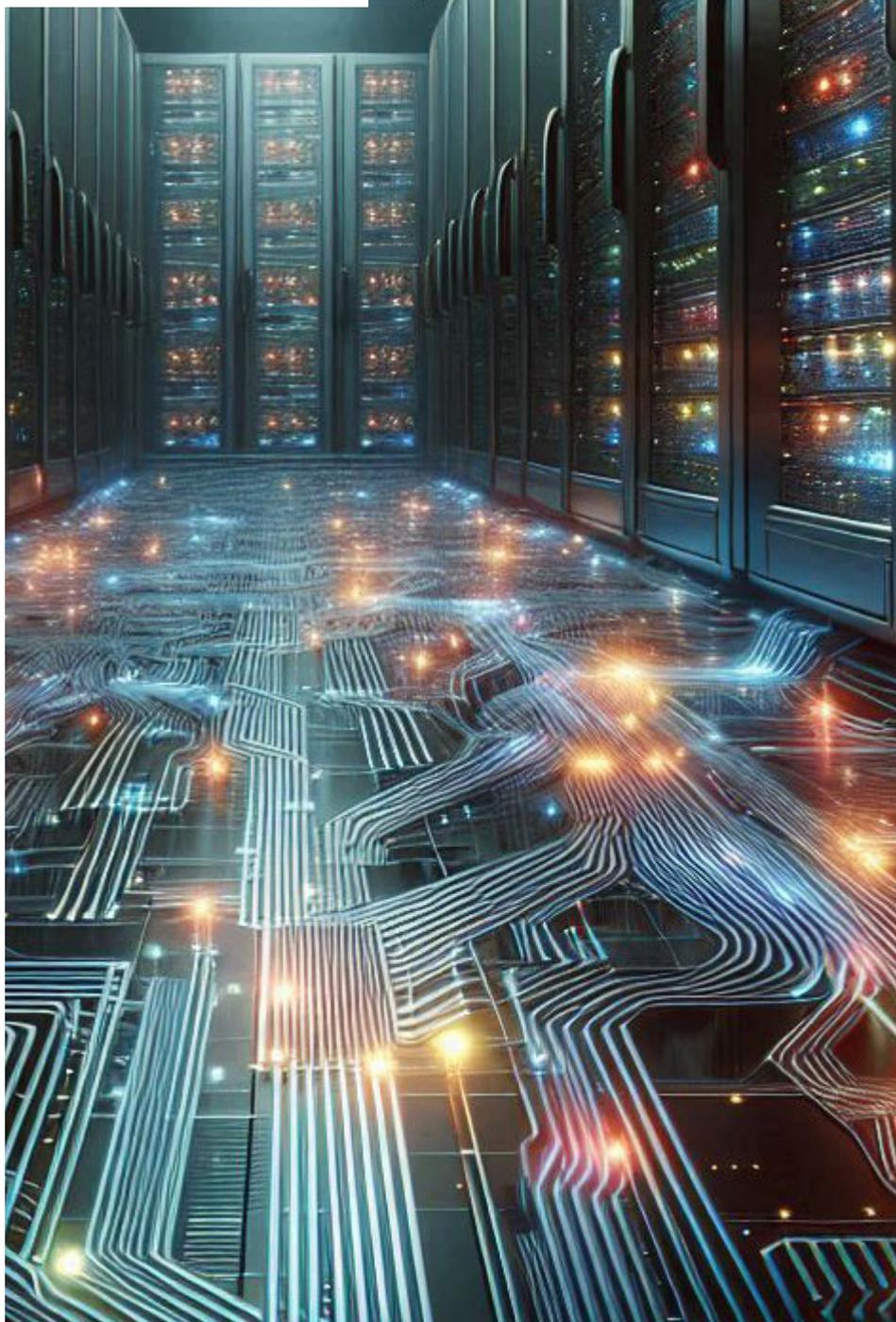
Ces installations requièrent des conditions particulières sur les plans de gestion sécuritaire, énergétique, chaleur dite "fatale"... La distance au point d'atterrissage du câble sous-marin rentre également en ligne de compte.

C'est dans ce cadre que l'Agam a conduit une réflexion sur les possibilités territoriales d'implantation de nouveaux data centers en dehors de la ville de Marseille qui en accueille déjà.

Au-delà de la géographie possible d'accueil de ces infrastructures, l'Agam a poussé la réflexion sur les externalités économiques et environnementales pour le territoire métropolitain, en même temps que les mesures d'accompagnement pouvant être demandées pour que ces installations maximisent leurs retombées locales.

18
câbles sous-marins
à Marseille

45 000 km
le plus long câble sous-marin
du monde passe par Marseille (2Africa)



L'emploi dans le secteur de l'aide à domicile à l'échelle des Bouches-du-Rhône

Secteur à fort potentiel d'emploi, notamment au regard de l'évolution de la population des séniors dans les prochaines décennies (+154 000 séniors de 65 ans ou plus à horizon 2070), le secteur de l'aide à domicile doit faire face à des problématiques d'attractivité et de fidélisation des salariés du fait des contraintes liées aux métiers. Représentant plus de 11 000 emplois à l'échelle du département, ils sont nettement supérieurs en nombre à ceux de l'accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées, qui ne constituent que 3% des emplois du secteur.

Ce travail, réalisé par l'Agam avec l'appui du CD13, a permis d'établir un diagnostic concernant la population des seniors et leur évolution, un état des lieux en termes d'emploi dans le secteur de l'aide à domicile, d'identifier les difficultés de recrutement, de qualifier les besoins futurs en main d'œuvre et d'explorer des premières pistes de réflexion pour améliorer l'attractivité du secteur.

11 200
emplois salariés
privés dans le
secteur de l'aide à
domicile dans les
Bouches-du-Rhône

+52%
de hausse dans ce
secteur entre 2006
et 2023





Bilan des actions métropolitaines de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

Tirer des enseignements en matière de diversification résidentielle

16
quartiers analysés

3
quartiers sur 4 ont connu au moins un programme de logements en diversification

1/3
des programmes d'accession sociale programmés ont été réalisés à Marseille

Dynamique d'ampleur de la transformation des quartiers, la rénovation urbaine est enclenchée depuis plus de vingt ans au sein de la Métropole. Avec comme objectif de rétablir la mixité sociale, la diversification de l'habitat en est un levier majeur. Alors quels enseignements en tirer ? L'étude réalisée fait un bilan des interventions menées dans les territoires cibles du premier programme de rénovation urbaine de l'ANRU. Après une première identification de ce qui a été réellement réalisé au regard de la programmation initiale, un second volet avec les acteurs concernés a permis de mieux comprendre les freins et les leviers à l'œuvre pour permettre la diversification résidentielle.



La mixité sociale et l'accessibilité aux écoles

Des indicateurs pour aider à l'évolution des secteurs scolaires

La refonte des secteurs scolaires enclenchée par la Ville de Marseille nécessite de bien définir leurs enjeux afin d'en améliorer la cartographie. L'Agam, dont l'une des compétences est de savoir croiser données et dimension spatiale, apporte un éclairage sur le niveau d'accessibilité à pied de l'équipement scolaire pour en préciser les temps moyens d'accès et sur le niveau de mixité sociale des zones concernées, permettant d'assurer des périmètres équilibrés et bien répartis, en lien avec les évolutions du territoire. L'Agence contribue ainsi à améliorer l'efficacité de la sectorisation, au service des petits et petites marseillaises.

5 min
le temps d'accès moyen à l'école pour 65% des écoles élémentaires

10 min
le taux d'effort* moyen pour éviter l'école maternelle de secteur

* Le taux d'effort est la différence entre le temps mis pour se rendre à l'école fréquentée par rapport au temps mis pour se rendre à l'école d'affectation.



Les « incontournables » de l'environnement en planification

Les PLUi sont devenus des outils essentiels de la transition environnementale, climatique et sanitaire des territoires et sont une constituante fondamentale de la mise en œuvre de l'axe 2 du Plan Climat-Air-Énergie de la Métropole Aix-Marseille Provence (PCAEM). Devant désormais être compatibles avec le PCAEM, leur élaboration est toutefois extrêmement complexe.

C'est pourquoi l'Agam a élaboré, avec les services de la Métropole, un guide technique très précis à destination des six PLUi du territoire. Cette démarche cible les mesures les plus pertinentes à appliquer au regard des prérogatives des PLUi.

130
orientations
environnementales,
énergétiques, climatiques
et sanitaires

24
objectifs pour couvrir
l'ensemble des PLUi
et du PCAEM

30
services spécialisés
associés à son
élaboration

Appui à la stratégie de renaturation des rues de Marseille pour planifier la transition écologique

Face aux enjeux d'adaptation au changement climatique, la renaturation de l'espace public apparaît comme une solution primordiale. Toutefois, sa mise en œuvre se heurte à des contraintes techniques, juridiques et de gouvernance importantes. Forte de son expertise partenariale, l'Agam appuie la Ville de Marseille, en concertation avec la Métropole AMP, pour une stratégie de priorisation et de ciblage des rues à renaturer. L'objectif étant de construire une programmation d'actions à court, moyen et long termes en anticipant les coûts de gestion des nouveaux espaces de nature et en s'appuyant sur le patrimoine existant. Ce travail a donné lieu à la production d'un référentiel environnemental des rues de Marseille comme outil d'aide à la décision.

70
indicateurs
environnementaux,
sanitaires et de faisabilité

3900
axes en domaine public
analysés

200
axes ciblés et
hiérarchisés





Atteindre l'objectif de 30% d'espaces naturels protégés d'ici 2030 à Marseille

Depuis 2024, l'Agam appuie ses membres et notamment la Ville de Marseille pour renforcer la protection de ses espaces naturels. L'étude s'appuie sur la stratégie nationale pour la biodiversité et le décret n°2022-527 qui fixent l'objectif de protéger 30 % des espaces naturels d'ici 2030, dont 10 % sous protection forte. Ce type d'accompagnement répond aux missions dévolues aux agences d'urbanisme, de mettre en cohérence les politiques publiques.

Après avoir élaboré un diagnostic évaluant la couverture actuelle et identifiant des potentialités, la prochaine étape consiste à mettre en place et territorialiser des pistes d'actions concrètes pour atteindre les seuils fixés par la réglementation. L'objectif final est de permettre à la Ville de Marseille de se conformer aux exigences nationales tout en adoptant une approche territoriale adaptée à ses spécificités écologiques. En effet, si les objectifs sont presque atteints grâce au parc national des Calanques, il demeure des espaces d'intérêt écologique encore non protégés.

28 %
du territoire communal
marseillais couvert par
des protections fortes
(soit 6 736 ha)

1 013 ha
d'espaces naturels
d'intérêt écologique
non protégés sur la
commune de Marseille

Accompagnement du Plan Local de Mobilité de Fos-sur-Mer/Port-Saint-Louis-du-Rhône

Déclinaison de la stratégie et des actions du Plan métropolitain de mobilités à l'échelle des bassins de proximité, les Plans Locaux de Mobilités (PLM) s'élaborent avec les communes.

Les deux agences d'urbanisme métropolitaines, Agam et Aupa, accompagnent la Métropole d'Aix-Marseille-Provence dans les phases de diagnostic.

En mars 2024, la Métropole a initié le PLM de Fos-sur-Mer/Port-Saint-Louis-du-Rhône. L'Agam a alors produit et porté les éléments de diagnostic sur ce territoire, notamment grâce à l'animation d'ateliers. Ils ont permis de dégager les principaux enjeux, comme les importantes distances de déplacement qui caractérisent le territoire et des dynamiques de déplacement traduisant le territoire vécu autour de l'Ouest Etang de Berre. Ce travail a permis de préfigurer un plan d'action qui sera affiné lors des prochaines phases de la démarche.

67%
des flux d'échanges s'effectuent
avec les communes limitrophes

23 km
entre Fos-sur-Mer et
Port-Saint-Louis-du-Rhône



De la fabrication à la traduction opérationnelle de projets d'espaces publics marseillais

L'Agam, en collaboration avec le Cerema, a accompagné la Ville de Marseille dans la co-construction de la 2e phase d'avancement du Manifeste "Pour des Espaces Publics méditerranéens accueillants, résistants et résilients à Marseille"; document initialement adopté en 2023 par la Ville. Après l'animation de trois ateliers, mobilisant jusqu'à 150 personnes aux compétences diversifiées, cette nouvelle version offre du contenu pour mettre en application le Manifeste et modifier en profondeur les méthodes de fabrication des projets.

L'approche macroscopique de ce travail sur les espaces publics s'est nourrie d'un projet plus opérationnel mené en parallèle. L'Agence a effectivement accompagné la Ville de Marseille et la Mairie de secteur des VI^e et VIII^e arrondissements dans le réaménagement et la réorganisation du stationnement et de la circulation dans le village des Goudes. S'inscrivant dans une stratégie globale d'apaisement du Littoral Sud, en collaboration avec les services techniques des collectivités, elle a élaboré des principes d'aménagements de l'espace public privilégiant une approche tactique.

Ces deux études s'inscrivent dans les réflexions à long terme de l'Agence sur la fabrication, les transformations et les mutations des espaces publics marseillais.

450 m
de cheminements piétons sécurisés
sur le boulevard Delabre et l'entrée
de la rue Pélaprat

2300 ha
de surface d'espaces publics marseillais
pourront s'appuyer sur le Manifeste pour
co-construire des solutions adéquates



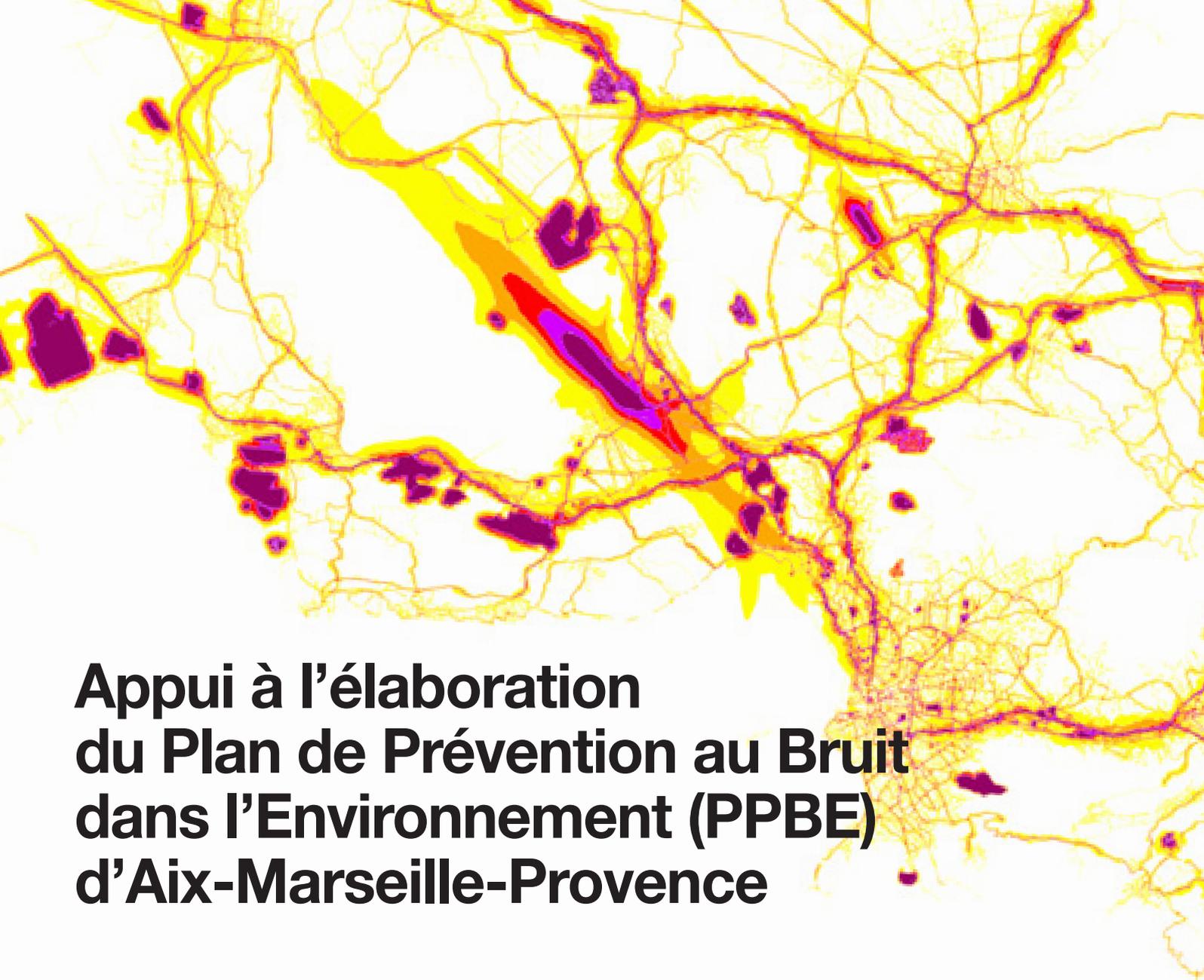


INFOGRAPHIE © AGAM MARS 2025



Pour en savoir +





Appui à l'élaboration du Plan de Prévention au Bruit dans l'Environnement (PPBE) d'Aix-Marseille-Provence

Deuxième facteur de risque environnemental d'après l'OMS, l'exposition au bruit est un enjeu majeur pour l'aménagement. À l'inverse, le calme favorise l'amélioration du bien-être, de la santé et de l'attractivité territoriale.

Dans ce contexte, l'Agam accompagne la Métropole dans l'élaboration de son premier PPBE, notamment sur la définition et la valorisation des "zones calmes". Ces dernières correspondent à des zones de moindre bruit, inférieures à 55 dB en Lden sur une durée de 24 h, telles que les parcs et jardins publics. En partenariat avec l'association Acoucité (Observatoire du Bruit) et l'Aupa, l'Agam a proposé un diagnostic complet et des principes d'intervention à intégrer.

85%
des zones calmes sont
naturelles ou agricoles au
sein de la Métropole

45%
des espaces urbains sont
en zone "calme"

21%
de la population habitent
en zone "calme"

Plus qu'un inventaire du foncier public, une démarche partenariale à visée opérationnelle

Bien au-delà de ce l'on qualifierait d'Atlas du foncier public, cette démarche d'inventaire revêt une véritable visée opérationnelle. Axée sur une dynamique d'échanges entre les partenaires et grands propriétaires institutionnels, les potentiels fonciers et immobiliers mis en partage ont vocation à rapidement trouver une traduction en matière de logements. Lancée dans la continuité des engagements conjoints pris lors des États généraux du Logement entre l'État, la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence, ce projet permet avant tout de construire une vision commune des capacités au sein du territoire marseillais avec l'aide méthodologique de l'Agam qui joue ici son rôle d'animateur et de médiateur dans les démarches partenariales.

10
propriétaires
institutionnels
publics et
parapublics
rencontrés

30
sites à étudier
plus finement



Une démarche itérative, dans une logique de projet et de sobriété foncière

Mené depuis deux ans dans les neuf villes moyennes de la Métropole, ses deux pôles urbains et au sein des trois PLUi en cours d'élaboration, l'Inventaire Métropolitain des Friches Urbaines (IMEFU) va étendre son territoire d'investigation à l'ensemble des communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2025. Même s'il s'agit d'abord d'un repérage "technique", l'intérêt de l'IMEFU tient avant tout dans la démarche itérative installée entre les communes et les services de la Métropole via l'appui de l'Agam. Cet inventaire constitue une première marche vers la mobilisation des dispositifs et fonds dédiés à la reconversion des friches, dans une logique de sobriété foncière.

350
fonciers identifiés avec une
forte suspicion de friches



L'Agam est bien plus qu'une structure d'ingénierie qui accompagne ses membres dans la préparation de leurs politiques publiques et projets. C'est un espace de ressources et d'échanges pour l'ensemble des acteurs publics qui produisent des actions sur le grand territoire métropolitain.

Le socle commun

le sens partenarial des missions de l'Agence

L'Agence met à disposition de ses membres un socle commun de documents et de données, dans des champs thématiques et transversaux de plus en plus variés. Elle analyse ces données et diffuse largement ses connaissances, notamment via un portail de données et d'outils numériques. Les travaux et l'actualité de l'Agam sont également diffusés par différents médias et supports de communication.

Ce socle commun est permis par les apports financiers des membres. Il est accessible à tous, car financé par chacun. Ce rapport d'activité présente quelques initiatives réalisées en 2024.

L'enquête sur les permis de construire

Une démarche partenariale pour des chiffres sur la production de logements au plus près de la réalité

Dans la période de turbulences que connaît le secteur de l'immobilier, mesurer la production de logements et en comprendre les mécanismes est capital. C'est la mission que poursuit l'Agam dans le cadre de l'enquête sur la livraison des permis de construire, au service de ses membres.

En 2024 elle s'est enrichie, outre le comptage des logements réellement livrés, par la valorisation du travail de terrain, nouvellement renforcé. L'objectif est de mieux qualifier l'insertion urbaine, la prise en compte des prescriptions du PLUi et in fine, d'accompagner nos membres dans leurs stratégies en identifiant la manière dont elles sont traduites au moment de la mise en construction.

Cette enquête, inscrite dans le socle commun de l'agence depuis 2024, est au service de l'ensemble des membres intéressés. Avec des groupes de travail réguliers, l'observatoire de l'habitat renforce son rôle de lieu d'échange.



11 300

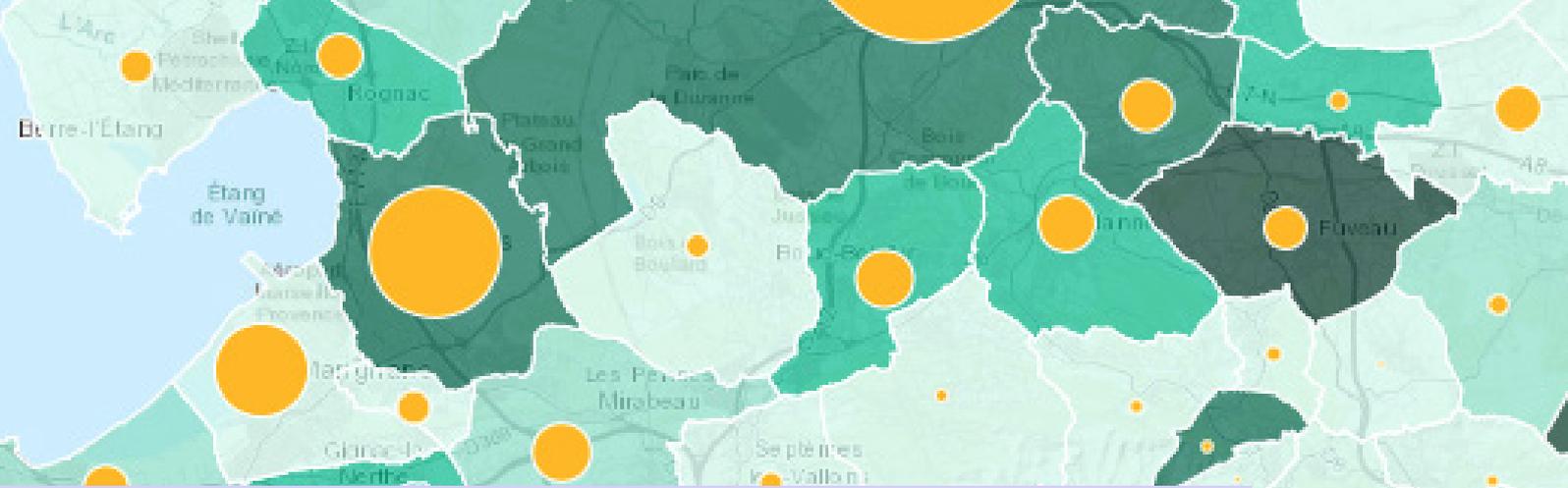
logements autorisés par an en moyenne depuis 2014 sur le territoire métropolitain

9 200

logements livrés par an en moyenne depuis 2018 au sein de la Métropole

40%

la part que représente Marseille dans la production métropolitaine en 2023



Le rôle-clé de la data et de la cartographie aux politiques publiques

Nos outils numériques offrent des vues dynamiques à plusieurs échelles, fournissant des chiffres-clés sur les thématiques urbaines. Ces dispositifs d'observation permettent l'analyse et la comparaison territoriale, favorisant l'intelligence de la donnée plutôt que son accumulation simple. La cartographie et la data-visualisation, actualisées en continu, donnent de la forme et du sens à ces données. En 2024, notre tableau de bord Marseille par quartiers a permis la visualisation de chiffres-clés sur la population, le logement, l'activité et la formation à l'échelle des 111 quartiers. Ces initiatives confortent notre rôle en tant qu'acteur majeur dans le soutien à l'aménagement territorial.

70%
des visiteurs de nos outils numériques proviennent de la région Sud PACA

11 300
pages consultées sur nos outils numériques

70%
des visiteurs consultent les tableaux de bord



Pour en savoir +



Diffuser largement et favoriser une culture partagée

L'Agence, au travers de sa communication, souhaite renforcer les liens avec ses partenaires et diversifier son audience. Le partage, au sens large du terme, est au coeur de cette action. Rendre ses travaux accessibles et compréhensibles à tous est le moteur de sa communication.

Les différentes publications sont la vitrine des expertises variées de l'Agam. La valeur ajoutée d'une agence d'urbanisme réside aussi dans le défrichage de sujets novateurs et prospectifs. Les Regards et les Focus de l'Agam proposent une analyse détaillée d'un sujet d'actualité ou, au contraire, d'une tendance émergente et décryptent les dynamiques à l'oeuvre sur le territoire grâce notamment à nos observatoires. Ces publications sont complétées par les E'clairs, nouveau format de publication entièrement numérique, et la collection des Carnets.

16 publications

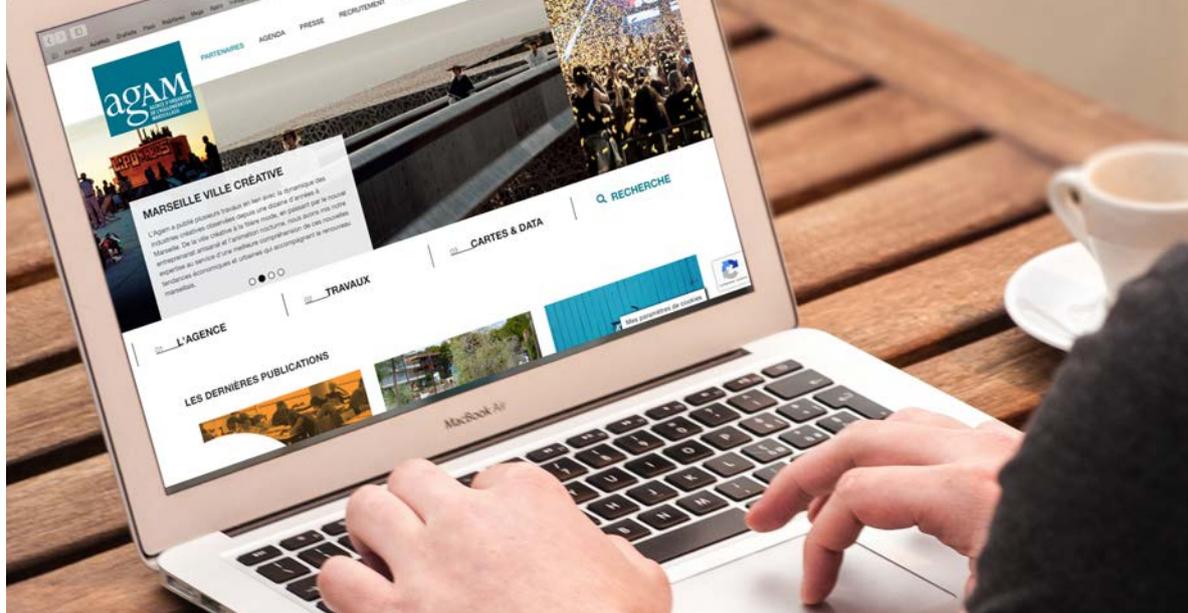
7 co-productions

450 téléchargements de la publication du Panorama architectural



Pour en savoir +





L'Agam en ligne : son site web, sa vitrine

Depuis sa création en 2010 et sa refonte globale en 2020, le site internet de l'Agam s'est affirmé comme un outil de communication et de diffusion des ressources essentiel pour l'Agence et ses partenaires. L'année 2024 témoigne de cette dynamique positive avec des indicateurs clés en progression constante.

Une audience en croissance et engagée

Depuis sa refonte, le site a accueilli en moyenne 29 645 visiteurs par an. L'année 2024 a marqué une étape significative avec 38 500 visiteurs uniques enregistrés et un total de 81 330 pages vues. Cette performance se traduit par une hausse de trafic, de l'ordre de 23 % par rapport à l'année précédente. L'engagement des utilisateurs est également notable avec 9 253 téléchargements.

Une expérience utilisateur optimisée

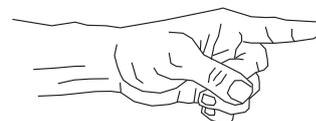
L'année 2024 a mis l'accent sur l'amélioration de l'expérience et de l'interface utilisateur. L'adoption d'un design responsive*, assurant une consultation optimale sur tous les supports (82% bureau, 18% mobile et tablette) a permis d'élargir l'accessibilité aux contenus.

38 500
visiteurs en 2024

34
publications
à télécharger

350
jeux de données
téléchargeables

*Design responsive : désigne un site web s'adaptant au format de l'appareil à partir duquel on le consulte (ordinateur de bureau, ordinateur portable, tablette tactile, téléphone). Les éléments de la page, les blocs (textes, images...) se déplacent pour s'adapter à la taille de l'écran.



Pour en savoir +





Animer l'écosystème local

Animer son partenariat est une des principales missions de l'Agam. Elle revêt différents objectifs complémentaires, que sont :

- > diffuser ses connaissances et travaux pour favoriser une culture partagée ;
- > permettre le dialogue et la collaboration entre les différents acteurs de l'aménagement ;
- > promouvoir la réflexion et l'innovation en matière d'urbanisme et de politiques urbaines ;
- > informer le public sur les enjeux de l'urbanisme et du développement territorial.

Ainsi, l'Agence d'urbanisme organise ou co-organise régulièrement des événements et participe à des temps d'échanges, afin d'assurer ses missions d'information et

Chaque année, l'Agam organise des rencontres pour éclairer les enjeux urbains, présenter ses études et donner la parole aux acteurs de l'aménagement. En 2024, près d'une centaine de professionnels (architectes, urbanistes, élus) ont participé au cycle "Adapter la ville : concilier patrimoine et transitions". Cet événement préfigure la sortie d'un carnet explorant le patrimoine architectural local et son rôle dans la ville de demain.

18
événements institutionnels
et partenariaux

1
Rencontre de l'Agam

100
participants

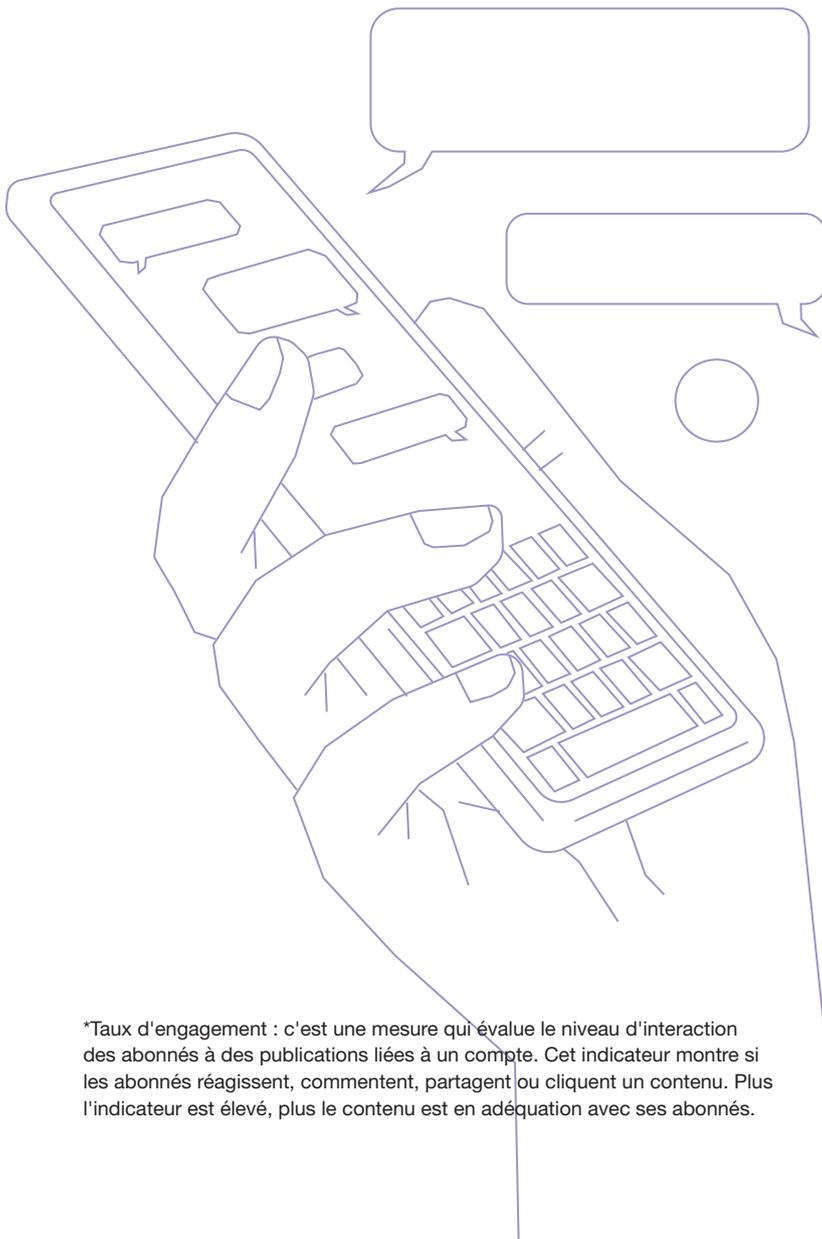


Pour en savoir +



Toujours plus de présence sur les réseaux sociaux

L'Agam est engagée activement depuis cinq ans sur les réseaux sociaux, pierre angulaire de la communication auprès de notre écosystème partenarial. L'Agence est présente sur différents réseaux pour partager ses actualités et valoriser ses travaux. L'approche et le discours sont informatifs et pédagogiques pour une meilleure compréhension par un large public. Avec 7 000 abonnés sur LinkedIn, l'Agam confirme sa fonction de lieu ressource pour le territoire. Pour toucher un public plus large et moins initié, tout en développant des formats courts, didactiques, tournés vers l'image, l'Agence a établi une stratégie d'implantation sur Instagram. Par ailleurs, une stratégie de relations médias a été activée pour faire connaître ses travaux et augmenter la visibilité de ses actions.



+ 1 500
abonnés sur LinkedIn
en 2024

27%
taux d'engagement
annuel*

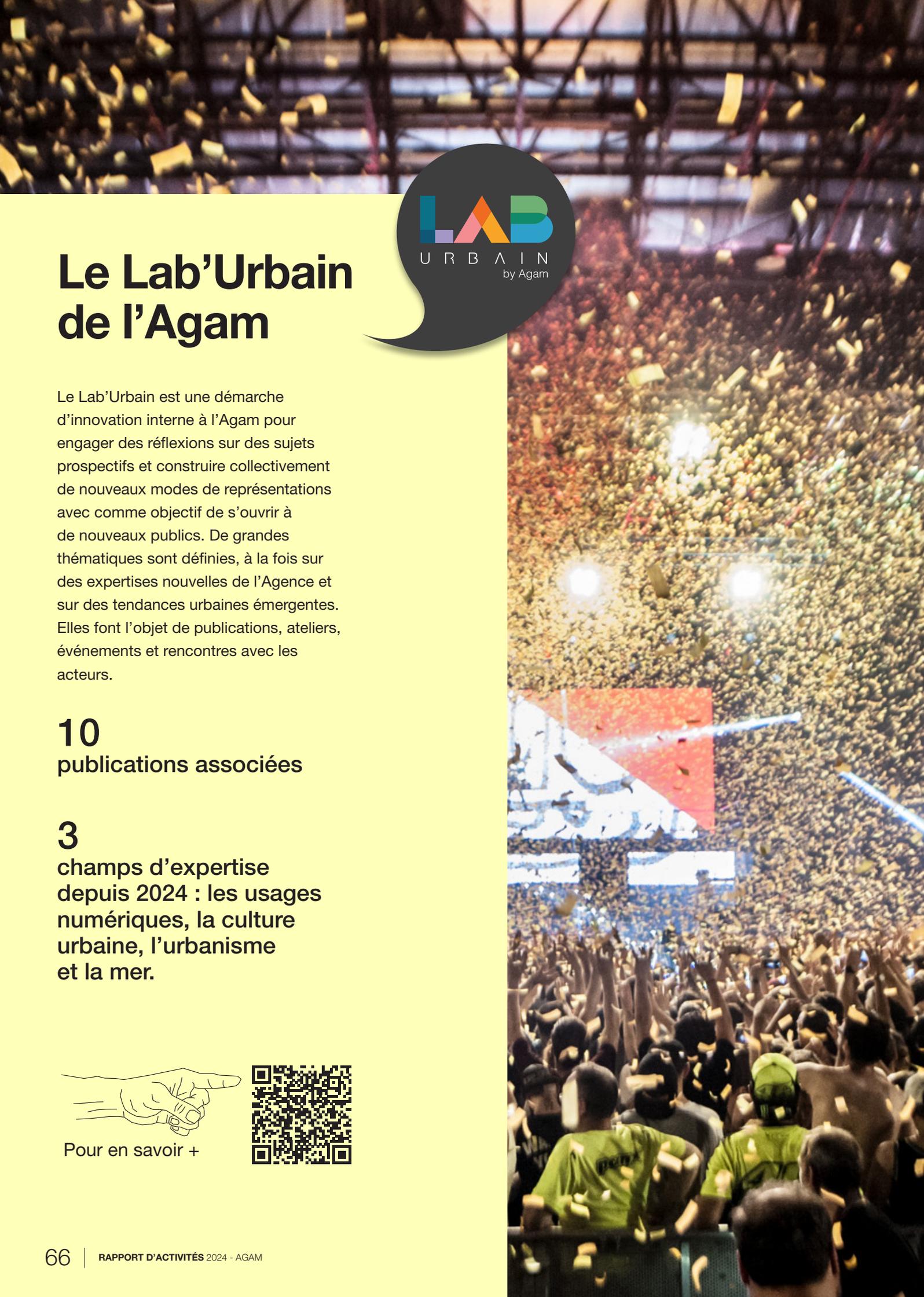
19%
des visiteurs sont issus
des secteurs de
l'architecture et
l'urbanisme



Pour en savoir +



*Taux d'engagement : c'est une mesure qui évalue le niveau d'interaction des abonnés à des publications liées à un compte. Cet indicateur montre si les abonnés réagissent, commentent, partagent ou cliquent un contenu. Plus l'indicateur est élevé, plus le contenu est en adéquation avec ses abonnés.



Le Lab'Urbain de l'Agam

Le Lab'Urbain est une démarche d'innovation interne à l'Agam pour engager des réflexions sur des sujets prospectifs et construire collectivement de nouveaux modes de représentations avec comme objectif de s'ouvrir à de nouveaux publics. De grandes thématiques sont définies, à la fois sur des expertises nouvelles de l'Agence et sur des tendances urbaines émergentes. Elles font l'objet de publications, ateliers, événements et rencontres avec les acteurs.

10
publications associées

3
champs d'expertise depuis 2024 : les usages numériques, la culture urbaine, l'urbanisme et la mer.



Pour en savoir +



La documentation, ressource essentielle des travaux de l'Agence

10 000
documents
depuis 1969,
dont :

5 700
études et

2 700
ouvrages

Pour éclairer ses analyses et ses interventions sur le territoire, mais aussi pour capitaliser ses connaissances et productions, l'Agam s'appuie sur son centre de documentation constamment enrichi. L'arrivée d'une nouvelle chargée de documentation et le déménagement dans les nouveaux locaux de l'Agam ont été l'occasion d'une actualisation complète du fonds documentaire, incluant la réorganisation des collections.

En parallèle, le centre de documentation a initié deux chantiers :

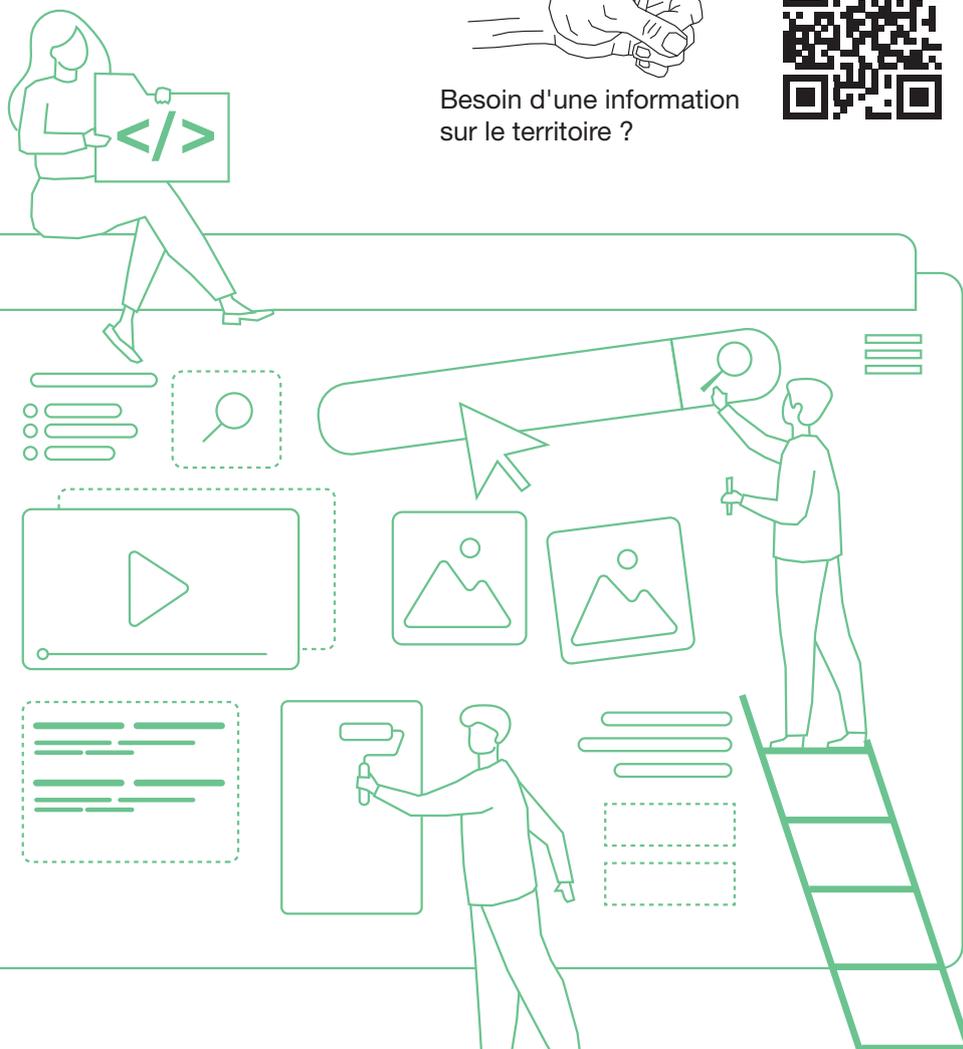
- > modernisation de son portail documentaire, pour faciliter l'accès aux ressources
- > valorisation des études produites par l'Agence depuis sa création, dans une démarche de capitalisation des savoirs

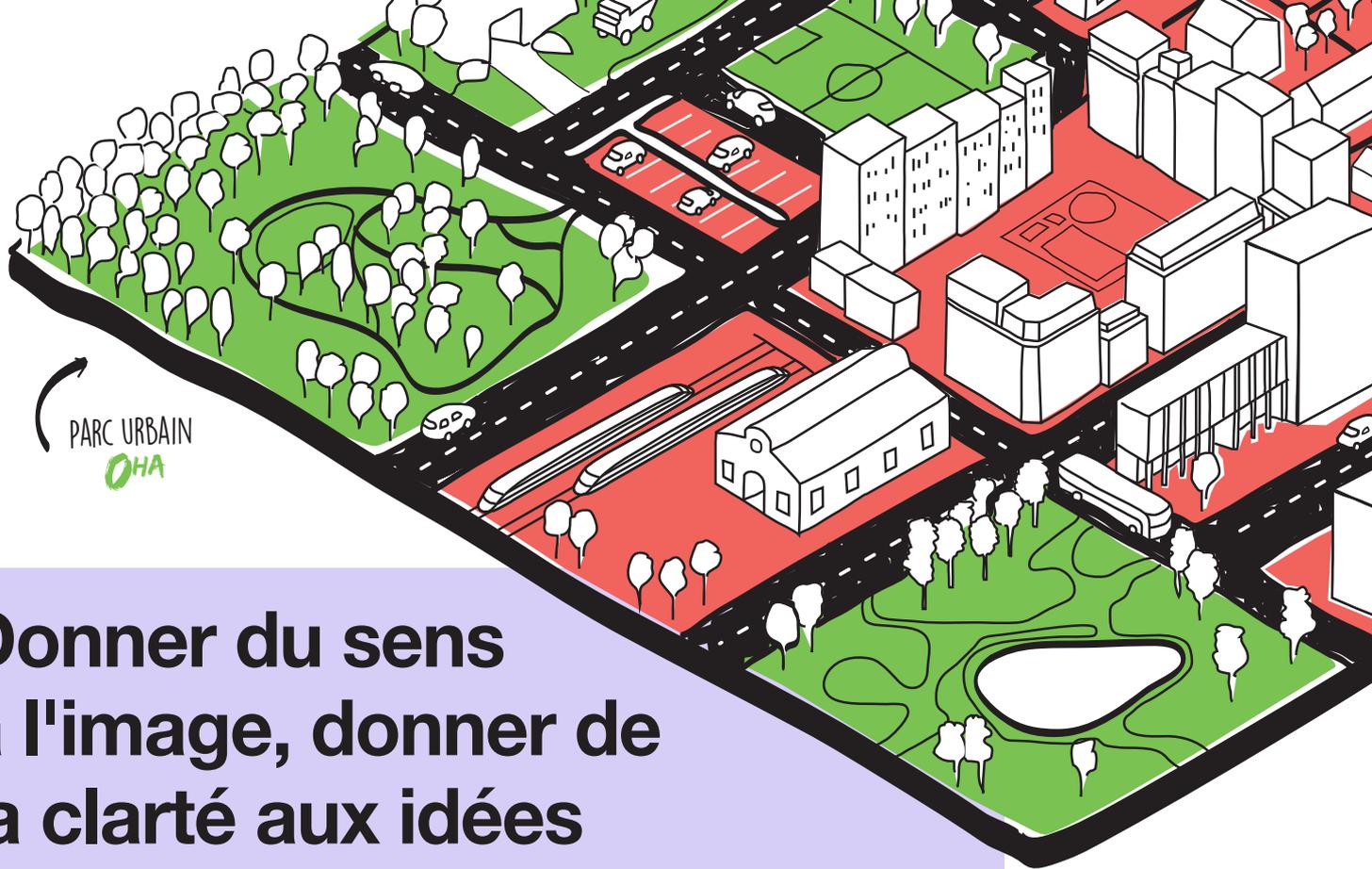
Besoin d'une information
sur le territoire ?



La documentation s'adresse à :

- > l'équipe d'études de l'Agam qui y trouve un appui dans ses recherches d'informations et de documents ;
- > les partenaires de l'Agence qui peuvent ainsi accéder à une expertise pointue sur les questions d'aménagement du territoire ;
- > un public externe (étudiants, chercheurs, professionnels...) en recherche d'informations sur le territoire.





Donner du sens à l'image, donner de la clarté aux idées

Le pôle Production graphique met l'image au service des projets. Grâce à la réalisation d'infographies, cartographies et de vidéos pédagogiques, il facilite la compréhension des enjeux et mécanismes complexes. À l'écoute des besoins, il allie fond et forme pour traduire visuellement les travaux menés au sein de l'Agence. Les compétences en facilitation graphique accompagnent tout projet qui nécessite un appui en termes de pédagogie ou de communication visuelle pour le rendre plus lisible et impactant.

24%
de sollicitation graphique sur
l'ensemble des missions du
programme d'activités 2024

96
supports cartographiques

10
vidéos pédagogiques

L'activité hors cadre partenarial de l'Agam

L'Agam développe une part très minoritaire de ses activités de prestations de service. Elle permet de répondre à des besoins spécifiques des membres et des partenaires. Le résultat de ces activités en contrat restent propriété de leur commanditaire.



Une activité complémentaire mais essentielle pour certains partenaires de l'Agam



**RÉSEAU DES AGENCES
D'URBANISME**
de la Région SUD
Provence-Alpes-Côte d'Azur

La quasi-totalité de l'activité contractuelle de l'Agam est réalisée dans le cadre du contrat qui lie le réseau des cinq Agences du Sud avec la Région.

Six actions ont été retenues en 2024 pour accompagner la Région dans la préparation de ses politiques publiques et l'appui à ses services :

- > l'accompagnement des procédures de révision/création de Parcs naturels régionaux et de Réserves naturelles régionales ;
- > l'appui à la structuration de l'offre de transports régionale ;
- > l'accompagnement à la mise en œuvre du SRADDET ;
- > le lancement d'une réflexion sur les évolutions des industries créatives et culturelles (ICC) à l'échelle de la région ;
- > l'aide à la définition des enjeux du changement climatique dans l'aménagement du littoral et leur prise en compte dans le SRADDET ;
- > la participation à l'animation partenariale de l'observation régionale et de sa plateforme.

Chaque action est pilotée par un binôme d'agence et fait l'objet d'une co-production, favorisant l'échange méthodologique et la mise en réseau. L'Agam a également poursuivi ses échanges, pour la dernière année, avec le programme de recherche URFE sur les micro-mobilités ; en lien avec trois autres agences d'urbanisme nationales.

6
actions
régionales

782
jours de travail
en réseau

89%
de la population
régionale couverte
par le territoire du
réseau des agences
d'urbanisme

Annexes

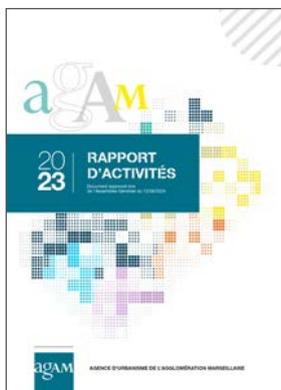
Les publications

Les publications 2024

Documents institutionnels



PROGRAMME CADRE 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



PROGRAMME DE TRAVAIL 2024



Focus



Focus - N°22

L'activité physique et la sédentarité dans les déplacements

Partie 1



Focus - N°23

L'activité physique et la sédentarité dans les déplacements

Partie 2



Focus - N°24

Référentiel des parcs et jardins publics métropolitains



Regards



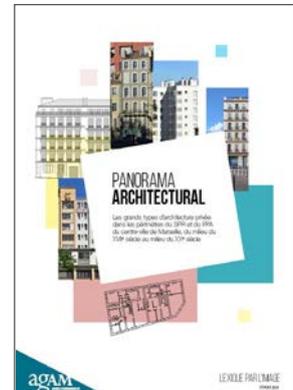
Regards - N°118
Les étudiants dans la
Métropole Aix-Marseille-
Provence



Regards - N°119
Tourisme(s)



Hors collection



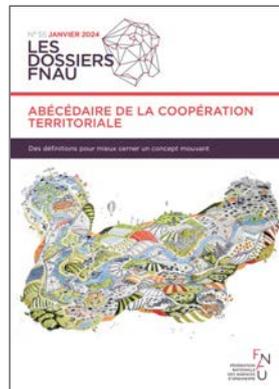
Panorama architectural
Les grands types
d'architecture du
centre-ville de Marseille



Réseau FNAU



Points FNAU - N°15
Les limites planétaires :
une nouvelle boussole
pour l'habitabilité
de la Terre



Dossiers de la FNAU - N°55
Abécédaire de la coopération
territoriale



Réseau OTLE



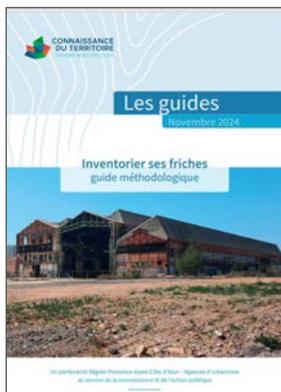
Logements, lieux d'études et
déplacements des étudiants
de la Métropole Aix-Marseille-
Provence



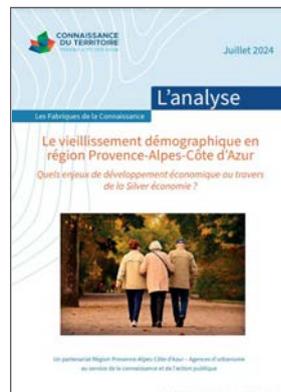
Réseau des Agences d'urbanisme du sud



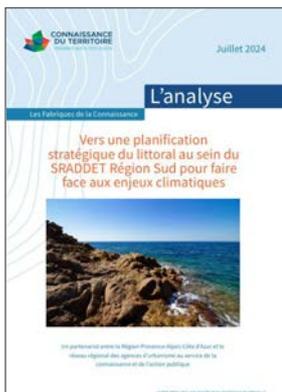
Un regain d'attractivité de la Région Paca dans un contexte post-Covid



Connaissance du territoire
Inventorier ses friches : guide méthodologique



Connaissance du territoire
Le vieillissement démographique en Région PACA



Connaissance du territoire
Vers une planification stratégique du littoral au sein du SRADDET Région Sud pour faire face aux enjeux climatiques



Annexes

Le programme de travail partenarial 2024

Accompagner les projets et démarches de planification

1-Planification et documents d'urbanisme

SCoT MÉTROPOLITAIN

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation, coordination, appui AMP			■						
Diagnostic			■						
PADD	✓		■						
Secteurs à enjeux	✓		■	■				■	
DOO	✓		■						
Paysage du quotidien			■						
DAACL			■						
Enquête publique			■						
ZAN et coordination SRADDET			■	■					■
Bilan et évaluation du Scot de Marseille-Provence			■	■					■

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

MISE EN COMMUN DES RESSOURCES DES AGENCES MÉTROPOLITAINES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Coordination et mutualisation méthodologique des PLUi métropolitains	✓		■						
PLUi Salonais - Transmission des données et méthodes préalables	✓		■						

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUI MARSEILLE-PROVENCE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation, coordination et appui aux partenaires									
Suivi des procédures (modification 3 et 4)									
Note en vue de la révision du PLUi									
Renouvellement urbain									
Cohérence urbanisme-transport									
Évolution du règlement									
Nature en ville : Prescriptions graphiques									
Nature en ville : OAP Calanques Garlaban									
Nature en ville : OAP multi-thématiques									
Urbanisme-Santé									
Énergie-Climat									
Benchmark PLUi									
Réalisation et modifications d'OAP									
E-PLUi									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUi PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation, coordination et appui aux partenaires									
Accompagnement aux communes									
Procédures de modifications 1 et 2									
Travaux sur le risque ruissellement									
Renouvellement urbain									
Urbanisme-santé & Nature en ville									
e-PLUi									
Réalisation et modifications d'OAP									
Cohérence urbanisme-transport en lien avec le Val'tram									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUi ISTRES-OUEST-PROVENCE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement de la démarche									
Appui à la concertation									
Diagnostic									
Préfiguration du PADD									
Animation et coordination équipe projets									
Appui aux réflexions préalables au PLUi à Miramas									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

2-Appui aux schémas stratégiques métropolitains

STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE ET SCHÉMAS STRATÉGIQUES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui à l'animation des travaux du Conseil de Développement	✓								
Appui à la démarche « Intense Cité » et POPSU	✓								
Prospective et Innovation	✓								
Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE)	✓								
Contrat de ville métropolitain : métropole des possibles	✓								
Contrat de ville métropolitain : conventions communales									
Contrat de ville métropolitain : rédaction des projets de quartier									
Contrat de ville métropolitain : préfiguration du suivi et de l'observation									
Contrat de ville métropolitain : préfiguration du volet transition écologique									
Appui à la préfiguration d'un observatoire du sans-abrisme (démarche Logement d'abord)	✓								
Quartiers en flux									
Capital Bleu									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

Participer au dialogue entre acteurs et territoires

1-Projets de territoire

TERRITOIRES DE PROJETS MARSEILLAIS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement à la démarche « Gare 360° »									
Appui au suivi du dispositif Site Patrimonial Remarquable (SPR)									
Élaboration de la stratégie foncière du projet Partenarial d'Aménagement du centre-Ville de Marseille									
Appui au dialogue Ville-Port									
Dialogue Ville-Port : Etude Grande Estaque									
Toile industrialo-portuaire									
Étude sur les flux et le stationnement des poids lourds sur la Façade Maritime Nord									
Accompagnement au diagnostic d'Euromed 3									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

ACCOMPAGNEMENT DES VILLES MOYENNES ET DES TERRITOIRES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Démarche Envie de ville : Réinvestissement des centres-villes	✓								
Étude sur les secteurs d'enjeux du département									
Accompagnement au déploiement de la stratégie urbaine du centre-ville de Marignane : appui PDM + aménagements faubourgs ouest									
Observatoire des centres-villes	✓								
Groupe de travail "Réindustrialisation" : accompagnement du GT5 Logements / services publics									
Groupe de travail "Réindustrialisation" : participation et appui au GT1 Énergie									
Connaissance des besoins en logements des salariés du bassin Ouest-Provence									
Méthodologie Masterplan									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

2-Appui aux démarches et projets urbains

À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Études de conception et programmation urbaine	✓								
Étude de capacité sur le foncier ferroviaire métropolitain									
La Ciotat : portrait et enjeux									
Étude de capacité pour la mutation de la Cité SNCF à Miramas									
Étude urbaine sur l'esplanade François Mitterrand de Manosque									
Études d'évolution de site des bassins ouest du Port : Gloria à Port Saint-Louis-du-Rhône									
Appui à la programmation pour le site de Fossette des bassins ouest du Port									
Actualisation de l'étude Chanteprunier à Manosque									
Étude PEM Saint-Joseph à Manosque									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement, coordination et suivi des études urbaines du territoire									
Étude urbaine sur le site du Maltrait									
Étude urbaine sur le site de La Bouilladisse Peypin									
Étude urbaine sur le site de la terminaison A520									
Étude urbaine sur le site des Gargues									
Appui à l'élaboration du plan guide du centre-ville d'Aubagne									
OAP Saint-Pierre Les Aubagnes									
OAP La Bourgade									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

STRATÉGIE ET FORMES URBAINES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Elaboration de scénario de restructuration urbaine									
Accompagnement et réflexions en matière de stratégie urbaine et réglementaire									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

À L'ÉCHELLE DE MARSEILLE : MUTATIONS URBAINES ET APPUI AUX SERVICES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude urbaine de secteur Belle-de-Mai			Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé	Partenaire indirectement intéressé				
Étude urbaine de secteur			Pilote de la mission / Partenaire principal	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé				
Études d'évolution des tissus		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	
Atlas des zones UE à forte mutabilité		Partenaire indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	
Étude sur les potentiels d'intensification des toitures			Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal				Partenaire indirectement intéressé
Appui au lancement de l'AMI pour le site de Ste Marguerite			Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé			Partenaire indirectement intéressé		Pilote de la mission / Partenaire principal
Appui à l'animation des ateliers d'urbanisme			Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé				
Réalisation d'études pour les ateliers d'urbanisme			Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé				
Appui aux instructeurs marseillais			Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé				Partenaire indirectement intéressé
Étude d'intégration urbaine du PEM Saint-André		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

Contribuer à l'harmonisation des politiques publiques

1-Développement économique

APPUI À LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Schéma directeur de l'immobilier de bureau à Marseille			Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal					Partenaire indirectement intéressé
Étude sur l'opportunité de développement des data center sur le territoire métropolitain	✓	Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	
État des lieux et accompagnement aux réflexions sur l'opportunité d'un schéma directeur d'implantation		Partenaire indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire directement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	
Étude sur le positionnement économique du site de Saumaty		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	
Étude d'identification des thématiques d'innovation sur les 3 sites technopolitains	✓		Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire directement intéressé	Partenaire indirectement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	
Étude sur la logistique métropolitaine et approfondissement	✓	Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire directement intéressé	Partenaire indirectement intéressé		Pilote de la mission / Partenaire principal		Partenaire indirectement intéressé
Étude sur le développement de Marseille en tant que « ville productive »		Partenaire indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire directement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	
Accompagnement à la conduite de l'étude sur les tiers-lieux à Marseille			Partenaire directement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal				Partenaire indirectement intéressé	
Étude d'impact économique sur le déplacement de la cité judiciaire		Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire directement intéressé	Partenaire directement intéressé					

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET ÉTUDES SECTORIELLES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Monitoring sur le développement économique métropolitain	✓								
Approfondissement et intégration de nouveaux indicateurs de suivi économique dans le périmètre de l'opération Euromed									
Spatialisation des Industries Créatives et Culturelles sur le territoire métropolitain	✓								
Étude sur la filière de l'industrie musicale : poids économique et effet d'entraînement									
Étude sur la filière des services à la personne à l'échelle départementale									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

2-Qualité de vie et habitat

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) ET QUALITÉ D'HABITER

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui à l'animation du PLH	✓								
Étude sur l'impact des locations courte durée	✓								
Accompagnement à la définition des indicateurs du PLH	✓								
Étude sur la lutte contre le logement vacant	✓								
Appui à la refonte de l'Atlas du Parc Locatif Social (PLS)	✓								
Diversification immobilière dans les Programmes de Rénovation Urbaine	✓								
Étude sur le développement des résidences étudiantes du centre-Ville de Marseille	✓								
Appui à la mise en place un encadrement des prix de cession de logements sociaux en VEFA									
Estimation des besoins en résidences pour personnes âgées									
Étude sur les besoins en logement des travailleurs saisonniers à La Ciotat									
Suivi de la mise en place des cotations des logements sociaux dans la Région									
Enquête salariés Ouest Étang-de-Berre									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

QUALITÉ URBAINE ET ARCHITECTURALE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude sur la création de logements dans l'existant à Marseille									
Enquête de suivi des permis de construire à l'échelle métropolitaine	✓								
Étude d'approfondissement de l'enquête sur les permis de construire à Marseille									
Appui à la veille et l'observation des copropriétés métropolitaines	✓								
Réalisation d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

ÉQUIPEMENTS ET USAGERS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude d'impact sur le déroulement des JO 2024 à Marseille et dans le département									
Prospective scolaire									
Études sur les secteurs scolaires et expertises urbaines									
Observatoire de la petite enfance									
Atlas des polarités de nuit à Marseille									
Appui à la cartographie sensible du centre-ville sur les discriminations									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

3-Qualité du cadre de vie et Environnement

APPUI À LA STRATÉGIE ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE EN VILLE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Plan Climat Air Énergie Métropolitain : accompagnement au plan d'actions et bilan à mi-parcours	✓								
Plan paysage : appui à la trame paysagère métropolitaine	✓								
Appui à l'observatoire métropolitain de l'environnement	✓								
Définition et suivi d'indicateurs environnementaux en appui aux démarches de développement durable à Marseille									
Dispositif 100 villes décarbonées - commission Nature en Ville : poursuite des actions de synthèse et appui au plan arbres									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

TRANSITION CLIMATIQUE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude en faveur de la réduction des îlots de chaleur urbain métropolitains	✓								
Territorialisation de la vulnérabilité de Marseille à la surchauffe urbaine et risques naturels majeurs									
Démarche Planification écologique : participation eu GT8 "Mieux se loger, utiliser nos bâtiments et aménager nos villes"									
Démarche Planification écologique : GT4 "Mobilité"									
Co-réalisation d'une feuille de route en faveur de l'urbanisme santé à l'échelle régionale									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET BIODIVERSITÉ

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude sur la fréquentation et l'accueil des publics sur le massif de l'Étoile - Garlaban	✓								
Étude foncière d'accessibilité à la forêt communale de l'Étoile									
Exploitation et valorisation de l'Atlas métropolitain de la biodiversité	✓								
Étude sur le foncier agricole à enjeux	✓								
Biodiversité : étude « 30x30 »									
Identification de sites favorables à la compensation écologique	✓								
Appui au Contrat de baie métropolitain									
Réalisation du portrait agricole métropolitain	✓								
Actualisation des périmètres agricoles irrigués et irrigables	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

4-Mobilité

PLAN DE MOBILITÉ (PDM) ET MOBILITÉ MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagner les méthodes d'évaluation des émissions métropolitaines GES liées à la mobilité	✓								
Évaluation annuelle du PDM	✓								
Appui au Plan Local de Mobilité (PLM) de Marseille centre	✓								
PLM de Fos-Port-Saint-Louis									
PLM de Vitrolles Marignane									
PLM de Marseille Nord									
Finalisation du PLM de La Ciotat Cassis Ceyreste									
Appui au Schéma directeur des infrastructures de recharge des véhicules électriques	✓								
Assistance à la gestion de l'observatoire de la mobilité	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

ARTICULER MOBILITÉ ET URBANISME

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Apaisement du trafic sur le Littoral Sud									
Observatoire des effets du tramway									
Référentiel et principes d'aménagement des espaces publics et de la voirie									
Appui à la définition pour la végétalisation de rues-type à Marseille									
Étude sur les délaissés de la L2									
Diagnostic des zones calmes métropolitaines	✓								
Étude sur la mobilité urbaine et la distribution des secours									
Appui à l'évaluation de l'empreinte carbone des équipements marseillais									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

5-Sobriété foncière et recyclage urbain

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement au plan d'action du Schéma directeur d'urbanisme commercial	✓								
Potentiel d'intensification des zones d'activités économiques et commerciales	✓								
Plan d'Action Foncière (PAF) : poursuite de l'inventaire métropolitain des friches urbaines	✓								
PAF : note d'analyse du « Décret friches »									
PAF : repérage des potentiels de mutation									
PAF : contribution à l'observatoire du foncier métropolitain									
Appui à la feuille de route sobriété foncière régionale									
Démarche Planification écologique : suivi de l'atelier « Sobriété foncière »									
Accompagnement à la mobilisation du foncier public									
Appui au développement d'outils de compréhension et d'acceptation du ZAN									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

Socle commun et ressources partagées

1-Comprendre, partager, innover

EXPLORER LES SUJETS DE DEMAIN

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Lab Urbain dfe l'Agam									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

2-Observer et analyser

OBSERVATOIRES PARTENARIAUX

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Observatoire économique et club immobilier de bureaux									
Observatoire de l'habitat et enquête PC Marseille									
Observatoire de la mobilité									
Observatoire de l'environnement									
Base projets									
GT interne Renouvellement urbain et intensification									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

OUTILS CARTOGRAPHIQUES ET NUMÉRIQUES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Suivi et actualisation des outils existants									
Développement outils et méthodes									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

3-Animer, diffuser, faire savoir

ANIMATION DES PARTENARIATS, DES RÉSEAUX DE PARTENAIRES ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Gestion et animation du Programme partenarial									
Instances de l'Agence									
Travaux mutualisés du réseau des agences (FNAU, agences du sud...)									
Veille									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

DIFFUSION DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Ressources documentaires									
Information numérique et documents de communication									
Publications transversales : Regards, Rencontres de l'Agam, Focus...									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

4-Aider et accompagner les membres

APPUI AUX MEMBRES ET AUTRES DEMANDES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Commission Régionale Patrimoine Architecture									
Demandes flash / SVP partenaires et hors partenaires									
Participation au programme Sustainable Heritage									
Demandes hors partenaires									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

Document conçu et réalisé
par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise

Directeur de publication :
Frédéric Bossard

Imprimé sur un papier 100 % recyclé
Marseille - Juin 2025

The background of the cover is a stylized illustration of a city neighborhood. It features various elements: blue buildings of different sizes, green trees, a person on a skateboard, a person walking a dog, a person pushing a stroller, a person on a bicycle, a person walking, a person on a scooter, a bench, a trash can, a house, and a person on a bicycle. The illustration is composed of simple line art and flat colors (blue, green, yellow, purple, white).

20
24

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Document approuvé lors de
l'Assemblée générale du 26/06/2025

agAM

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

JUIN 2025